# un autre REGARD

**HORS SÉRIE N°5** 





### **SOMMAIRE**

Chiffres-clés	3
Rapport moral de la Présidente	6
Avant-propos	10
Missions sociales	12
Gouvernance, vie associative et fonctionnement	36
Rapport financier de la trésorière	44
Annexe - Budget prévisionnel 2020	50
Annuaire des délégations	51

# CHIFFRES-CLÉS DE LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE

Source: OMS et Psychiatrie: l'état d'urgence

# 3e rang

DES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES APRÈS LE CANCER ET LES MALADIES CARDIO-VASCUI AIRES

### + DE 3 MILLIONS

DE PERSONNES ONT DES TROUBLES SÉVÈRES ET PERSISTANTS

### + DE 4,5 MILLIONS

DE PERSONNES LES ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN

### + de 30 %

DES
PERSONNES
VIVANT À LA RUE
OU EN GRANDE
PRÉCARITÉ
SOUFFRENT
DE TROUBLES
PSYCHIQUES

### 1re CAUSE MONDIALE

DE HANDICAP DÈS 2020

### 12 MILLIONS

DE FRANÇAIS SONT CONCERNÉS PAR DES TROUBLES PSYCHIQUES

### 1 PERSONNE SUR 4

SOUFFRIRA DE TROUBLES
PSYCHIQUES AU COURS
DE SA VIE

# CHIFFRES-DE L'UNAF



99 13 DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES
DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
SITES D'ACCUEIL <u>DE PROXIMITÉ</u>

222 2570 3018

sessions de Formation

aidants familiaux et bénévoles formés



représentations dans les instances médicales, médico-sociales et sociales



19 000 personnes accueillies par des pairs dans les délégations 322 groupes de parole

# CLÉS 2019 AM

15300 adhérents

2000 bénévoles



41 salariés (35 ETP) et 11 professionnels mis à disposition par les ARS (10,5 ETP) :

- 23 au siège (18,5 ETP)
- · 29 en délégations (27 ETP)



390 000 heures de bénévolat, soit un équivalent de plus de 10 400 K€ ou l'équivalent de 246 ETP salariés

7055

APPELS TRAITÉS
PAR LE SERVICE
« ÉCOUTE-FAMILLE :

3 2 8 4

NTERVENTIONS DU SERVICE 479

DEMANDES TRAITÉES PAR LE SERVICE JURIDIQUE 149

CONSULTATIONS PSYCHIATRE ET PÉDOPSYCHIATR

# RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE



Ensemble plus forts pour porter la cause des maladies et du handicap psychiques

### 2019 : Nous avons passé la barre des 15 000 familles adhérentes

Cette année, nous avons été rejoints par 2858 nouveaux adhérents (+ 20 % par rapport à 2018) portant notre nombre à 15318 familles. Je me réjouis de cette envolée. Elle montre tout notre dynamisme. Bien sûr, il y a une vraie marge de progrès si nous nous référons au nombre de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères. Restons mobilisés pour que, dans chaque ville, chaque village, chaque médecin, pharmacien, acteur du social et du médicosocial, puissent être sensibilisés à cette nécessité pour l'entourage d'être aidé. C'est essentiel pour être en capacité de mieux accompagner son proche vers le rétablissement, pour faire face à la charge psychologique, émotionnelle, parfois financière, à laquelle nous sommes confrontés.

Plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus par les pouvoirs publics.

### 2019 : Un site internet enfin digne de notre créativité

Je remercie les personnes qui, chaque année, nous soutiennent par des legs. Ils nous ont permis de finaliser la refonte du site internet. Nous avons pu l'ouvrir en décembre. Avec un nouveau graphisme, une meilleure ergonomie, ce site web offre une plus grande visibilité des actualités des délégations. Il est le fruit d'un travail collaboratif entre des bénévoles des délégations, des administrateurs, des professionnels de l'association. Il est à l'image de notre association, riche de vos réalisations.

### 2019: Un engagement fort pour répondre aux besoins de l'entourage par le soutien, l'information et la formation

L'Unafam poursuit le déploiement de ses activités d'écoute, d'information et de formation dans toute la France. Nous les diversifions afin de répondre aux besoins exprimés par l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques. 38 % de nos adhérents nous sont fidèles depuis plus de 10 ans, 18 % depuis 6-10 ans, parce que les maladies psychiques sont des maladies chroniques. L'entourage fait donc face à des problématiques qui évoluent avec le temps, il a besoin d'être accompagné dans la durée. Nous souhaitons pouvoir répondre à ces questions.

Le soutien de plusieurs financeurs a rendu possible le développement de nos formations,

### Rapport d'activité Unafam année 2019

notamment celui de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). La confiance qu'elle nous témoigne nous permet de poursuivre cette aide à l'entourage et de développer la pair-aidance famille.

Nous nous sommes dotés en 2018 d'une plateforme de formation à distance, form'aid@nts, qui vient compléter et enrichir le dispositif de formation en présentiel. Cette nouvelle modalité de formation correspond à une attente des bénévoles pairs-aidants familles engagés dans l'entraide, l'écoute, l'accueil. En 2019, ce virage s'est poursuivi avec une formation à distance pour les bénévoles engagés dans l'accueil et l'écoute dans les délégations.

De nouvelles formations pour les accompagnants de proximité ont été déployées dont la « Journée d'information sur la dépression sévère et résistante ». Cette formation permet, aux proches de personnes souffrant de dépression sévère, de trouver des explications sur cette forme particulière de dépression, pour pouvoir aider au mieux leurs proches et garder la distance qui leur permet de rester eux-mêmes en bonne santé mentale.

Quant à la nouvelle « Journée d'information sur les troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent », elle trouve sa place dans notre volonté de mieux répondre aux parents d'enfants mineurs présentant des troubles psychologiques ou psychiatriques. Cette journée d'information spécifique a pour objectif de permettre aux parents de mieux comprendre le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent pour mieux repérer ses difficultés, de savoir construire une demande d'aide et identifier le réseau des professionnels.

Ces actions ont bénéficié à 2570 accompagnants-aidants, mais aussi aux bénévoles de l'Unafam engagés à nos côtés pour accueillir les familles et promouvoir nos actions, soit une augmentation de près de 25 %.

Soulignons également la mise en œuvre des premiers secours en santé mentale (PSSM). L'Unafam s'est engagée au côté de ses partenaires, Santé mentale France et l'INFIPP, dans la formation PSSM. Une dizaine de bénévoles Unafam ont été formés et sont désormais formateurs accrédités pour dispenser la formation de secouristes en santé mentale. Cette formation, très en lien avec notre mission de déstigmatisation, permet à toute personne d'acquérir des repères sur les troubles de santé mentale et de savoir comment agir auprès d'une personne présentant des troubles émergents ou en crise afin qu'elle puisse bénéficier au plus tôt des soins dont elle a besoin.

### 2019 : Une mobilisation autour du respect des droits de la personne en situation de handicap et de la déstigmatisation

Nous portons dans nos plaidoyers la nécessité de faire de la psychiatrie une cause nationale. Mais ce n'est pas gagné. Des défis nombreux sont à relever pour rapprocher la psychiatrie des autres disciplines médicales. Des défis peutêtre encore plus difficiles sont à porter pour que la reconnaissance du handicap psychique soit effective et qu'une offre plurielle, adaptée, soit mise en œuvre alors que nous faisons face à un déficit abyssal de dispositifs spécifiques. Nous défendons la notion de société inclusive pour les personnes en situation de handicap. Elle exige de penser les différents types de handicap pour répondre aux différentes spécificités. C'est à ce prix que la notion d'inclusion ne sera pas un abandon.

Vous trouverez dans ce rapport les actions que nous avons menées auprès des pouvoirs publics afin de présenter nos attentes et préconisations.

Comme en 2018, des difficultés importantes perdurent dans le sanitaire. La pédopsychiatrie est exsangue et les CMP ne peuvent répondre dans des temps compatibles avec le temps de l'enfant ou de l'adolescent. Nous restons engagés pour demander un accès à des soins de qualité incluant des soins de réhabilitation psychosociale dans tous les territoires. Nous continuons à demander un plan d'ampleur pour le déploiement d'un amont et d'un aval permettant une prise en charge coordonnée des personnes en souffrance psychique.

année 2019

Avec les associations de patients, nous avons dénoncé le décret Hopsyweb qui stigmatise les personnes qui reçoivent des soins sans consentement. Un recours a été déposé par l'Unafam devant le Conseil d'État.

Nous restons engagés pour que les personnes vivant avec des troubles psychiques accèdent de manière effective à leurs droits:

- Le droit à compensation. Nous nous sommes cette année focalisés sur la prestation de compensation du handicap (PCH) demandant que cette prestation soit accessible aux personnes en situation de handicap cognitif, psychique, ou présentant des troubles du neurodéveloppement. Nous avons également accompagné, avec les associations du handicap, la réflexion gouvernementale sur le revenu universel d'activité (RUA) en mettant en exergue le fait que l'AAH a une vocation spécifique : celle de garantir un minimum de ressources à des personnes qui, du fait de leur handicap, sont en incapacité partielle ou totale de subvenir, par elles-mêmes et par leur travail, aux besoins de la vie courante. En cela, elle diffère du RUA.
- Le droit au logement. Des administrateurs sont engagés avec les associations de la précarité pour défendre les résidences accueil, les habitats inclusifs, les logements de type « un chez soi d'abord » car nous savons qu'il est important qu'il y ait un panier d'offres pour répondre aux situations singulières des personnes.
- Le droit aux soins dans les établissements pénitentiaires. Pour les familles, c'est la double peine face à une société qui préfère punir que soigner. Dans les régions/les départements, il y a aujourd'hui des référents parcours pénal présents pour aider les familles qui accompagnent un proche sous main de justice et pour sensibiliser les parties prenantes au sein de l'administration pénitentiaire.

Nous contribuons également à des auditions auprès d'élus ou de personnes missionnées. Toutes ces interpellations des pouvoirs publics reposent sur vos remontées de terrain, sur votre expérience, sur votre savoir. C'est ce maillage territorial qui fait la force de l'Unafam.

Nous ne conduisons pas ces travaux de plaidoyer seuls. Nous développons des alliances avec les associations d'usagers et nos partenaires du social, du médicosocial et du sanitaire.

Nous poursuivons nos actions de déstigmatisation. Psycyclette reste un temps fort et une formidable expérience humaine.

### 2019 : Localement des bénévoles engagés et militants

Nous portons l'espoir d'une amélioration du parcours de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. La construction de ces parcours requiert des soins résolument tournés vers le rétablissement, un accès à des accompagnements, des ressources, un logement/hébergement, un accès à des activités sociales et à l'emploi quand c'est possible, un accès à l'éducation, une aide à la parentalité, une protection juridique si nécessaire. Toutes ces mesures ont pour objectif de permettre un accès à la citoyenneté.

Vous êtes nombreux à porter votre voix de représentants d'usagers engagés et militants dans les instances de démocratie sanitaire au sein des établissements de santé et dans les MDPH.

Cette année, vous avez été très sollicités par le Projet territorial de santé mentale (PTSM), vos contributions ont été nombreuses. Avec vous, nous espérons que les résultats seront à la hauteur des investissements de tous les acteurs.

Vos actions de terrain sont essentielles et viennent compléter l'engagement des administrateurs dans les institutions et des ministères où nous portons vos attentes, votre voix et celles de ceux que vous accompagnez.

### 2019: Notre soutien à la recherche et l'innovation: mieux comprendre, mieux soigner, mieux accompagner

Si la maladie mentale est le première cause d'invalidité et occupe le deuxième rang des causes mondiales du handicap, si parmi les dix pathologies majeures du XXI<sup>e</sup> siècle, cinq maladies sont liées à des troubles psychiques, les recherches conduites sur les maladies et le handicap psychiques sont et restent les parents pauvres de la recherche (4,1 % du budget alloué à la recherche en santé).

L'Unafam soutient les jeunes chercheurs au travers de ses prix recherche 2019 (deux lauréats récompensés en recherche préclinique/fondamentale et en recherche clinique sur le thème « Désordres psychiatriques de l'adolescent et/ou de l'adulte », un colloque au ministère de la Santé: « Vers l'alliance thérapeutique usagers, familles et professionnels » (interventions disponibles sur la chaine YouTube de l'Unafam). De plus nous avons financé, dans le cadre de notre collaboration avec la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC), un projet de recherche fondamentale « Implication des gènes dans la vulnérabilité au stress et aux maladies psychiatriques ». En région, de nombreux colloques sont organisés pour faire mieux connaitre les avancées dans le champ de la psychiatrie.

Il nous reste à défendre les travaux sur l'évaluation du handicap psychique. En effet, alors que le handicap d'origine psychique est aujourd'hui défini par les conséquences sociales des troubles psychiques sévères et persistants et les restrictions de participation à la vie en société, d'aucuns aujourd'hui encore s'interrogent: Qu'est-ce que le handicap psychique? Est-il réel ou juste une vulnérabilité sociale? Pour la personne, il en résulte une auto-stigmatisation très importante qui va retarder sa démarche vers le soin mais aussi son recours aux droits. Des recherches doivent être conduites sur la clinique du handicap psychique.

#### 2019: Le soutien des professionnels

Ce rapport d'activité est le vôtre. Grâce au soutien et à l'engagement de chacun d'entre vous, adhérents, bénévoles, nous avons pu mener à bien nos projets. Je vous en remercie.

Ce rapport d'activité n'aurait pas cette richesse sans l'apport précieux des professionnels. Je les remercie pour leur soutien, pour la mise au service de l'association de leurs compétences et pour le partage de leurs idées.

Ils sont de plus en plus nombreux en région. Leur apport est précieux afin que les bénévoles puissent jouer leur rôle d'aide et de soutien aux familles. Le soutien apporté aux bénévoles pour une bonne coordination des actions leur permet de tenir leur engagement dans la durée alors qu'ils sont parfois très sollicités par leur proche malade.

Je remercie aussi les donateurs et les personnes qui, chaque année, nous apportent des ressources pour mettre en œuvre nos projets.

Je remercie les pouvoirs publics qui, par leurs financements et la confiance qu'ils nous accordent, soutiennent nos actions en direction des familles afin qu'elles soient mieux accompagnées pour faire face à la maladie et au handicap psychiques de leurs proches. Nous savons combien il est important d'être aidé pour ne pas perdre pied lorsqu'une personne de votre famille présente les premiers troubles psychiques. Je fais le vœu que ce soutien se maintienne afin que nous puissions poursuivre cette aide à l'entourage. En 2019, nous avons perdu des budgets publics conséquents. Si cela se poursuivait, nous pourrions mettre en danger certaines de nos actions alors même qu'aujourd'hui, dans la crise sanitaire que nous traversons, l'entraide et la solidarité portées par les associations permettent un soutien aux personnes les plus isolées et vulnérables.

Le projet associatif, construit et porté par toutes les parties prenantes de l'Unafam, a été décliné au travers de toutes nos actions. Avec vous et avec nos partenaires, nous poursuivrons son déploiement.

J'ai besoin de vous tous pour renforcer notre attractivité.

Marie-Jeanne Richard Présidente de l'Unafam

## **AVANT-PROPOS**

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action à l'aide de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et à la défense des intérêts communs des familles et des personnes atteintes de troubles schizophréniques, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de troubles anxieux et phobiques, et autres psychoses graves non diagnostiquées. L'Unafam assure également le soutien à la parentalité en direction des parents d'enfants et d'adolescents ayant des troubles du comportement, des troubles psychiques ou psychologiques. De plus, un réseau de grandsparents s'est développé sur le territoire pour soutenir ceux et celles qui accompagnent un de leurs proches vivant avec des troubles psychiques, lui-même parent.

Au sein des délégations départementales, les bénévoles (des personnes formées et, pour le plus grand nombre, concernées par la maladie et/ou le handicap psychiques d'un proche) se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l'isolement, de l'incompréhension et à faire face à la maladie. Cet accompagnement par des pairs agit en complémentarité avec l'action des professionnels basés au siège: psychologues cliniciens, assistantes sociales, avocates, psychiatres... ou en délégations: chargés de mission, chargés de coordination et de développement. Cette action est soutenue par tous les professionnels du siège qui viennent en appui des actions locales des délégations.

L'Unafam défend les intérêts communs des familles et des malades à travers de nombreux mandats de représentation. Elle participe également à des groupes de travail et de réflexion dans les ministères et les instances gouvernementales pour porter la mise en œuvre des droits fondamentaux des personnes, spécifiques à la maladie et au handicap psychiques.



L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.



Soucieuse de répondre aux préoccupations de familles espérant de nouvelles pistes thérapeutiques, l'Unafam soutient la recherche, notamment grâce à la remise de prix à de talentueux chercheurs. Par ailleurs, l'Unafam s'intéresse également à l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. L'association repère et diffuse les bonnes pratiques, principalement à travers son Observatoire.

### 4 axes

DE TRAVAIL POUR
LES MISSIONS SOCIALES
DE L'UNAFAM ▼

vers les familles (parents, conjoints, frères/sœurs, grands-

L'Unafam a organisé ses actions vers les familles (parents, conjoints, frères/sœurs, grandsparents, enfants...) et l'entourage des personnes malades et ou handicapées psychiques.

### Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

- 1. Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- 2. Soutien des familles par la formation et l'entraide
- 3. Déstignatisation et défense des intérêts communs
- 4. Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

# MISSIONS SOCIALES

### SOUTIEN DES FAMILLES PAR L'ÉCOUTE, L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

La mission principale de l'Unafam est le soutien des familles. Au total, environ 50 000 personnes sont aidées directement ou indirectement.

### Accueil dans les délégations par des pairs

L'écoute téléphonique et l'accueil en présentiel des familles concernées par la maladie psychique d'un proche constituent l'une des activités essentielles de l'Unafam. Dans chaque département, des permanences téléphoniques sont mises en place pour pouvoir répondre en direct ou en différé. Des accueils sur rendez-vous et des permanences sont organisés. Lors de rencontres personnalisées et confidentielles, les personnes sont reçues par deux bénévoles ayant vécu ou vivant eux-mêmes l'expérience de la maladie et du handicap psychiques auprès d'un proche.

Les personnes formées à l'accueil suivent régulièrement des séances de mise à niveau à l'initiative des délégations départementales ou régionales. De nouveaux outils pour un accueil adapté de parents de jeunes et d'adolescents ayant des troubles psychiques ont été mis en place pour mieux réaliser cette mission d'accueil. Ainsi, en 2019, près de 840 bénévoles formés ont assuré des permanences ou des rencontres sur rendez-vous dans les 99 délégations départementales et les 339 points d'accueil. 19000 personnes ont été ainsi accueillies en 2019.

Environ 5000 « premiers entretiens » individualisés ont été réalisés en 2019 dans les délégations, près de 23000 appels de familles ont été suivis par les bénévoles des délégations, via les permanences téléphoniques et plus de 5000 mails ont été traités.

### Les groupes de parole

Le groupe de parole est un service offert aux familles par l'Unafam dès que les bénévoles qui assurent l'accueil pressentent que la personne est en capacité de s'exprimer sur son vécu et d'écouter la parole des autres participants. Les groupes permettent d'exprimer son désarroi devant l'incompréhensible, d'être entendu sans jugement ni évaluation, dans le respect, la confidentialité et la confiance mutuelle. Ils permettent de partager avec des pairs et de sortir de l'isolement. L'animation est confiée généralement à un psychologue clinicien chargé de réguler la parole et de favoriser la dynamique du groupe. Par ailleurs, un coordinateur bénévole se charge d'organiser la mise en place des groupes. Il est présent à toutes les séances, c'est

un pair référent qui a le recul nécessaire et qui fait le lien avec le bureau de la délégation. Le groupe est formé d'environ dix participants qui se réunissent généralement une fois par mois pendant une durée d'une à deux heures. Ils s'adressent particulièrement aux aidants qui sont au début de leur accompagnement, encore sous le choc de la découverte des manifestations conséquentes à la pathologie de leur proche et qui prennent petit à petit conscience de la gravité de la situation.

La grande majorité des délégations offre la possibilité aux familles de participer à des groupes de parole (322 groupes de parole organisés en 2019 avec près de 3 200 participants).

### Les autres services de proximité rendus aux familles

Les délégations départementales et leurs points d'accueil offrent un ensemble de services aux familles pour les aider et les soutenir dans la durée. Elles organisent des réunions conviviales comme des cafés-rencontres, des loisirs en commun culturels ou sportifs, des ateliers de gestion du stress, des conférences informatives.

Les délégations accompagnent également les familles pour la rédaction des dossiers de demande de reconnaissance du handicap.

Des délégations innovent en organisant des activités qui rapprochent familles/patients/soignants telles que les psy-trialogues<sup>1</sup>, la

recherche de partenariats (familles, patients, professionnels...), des rencontres de familles avec le milieu hospitalier dans le cadre d'un programme sur des thèmes définis à l'avance et des rencontres conviviales familles/patients.

Certaines délégations ont souhaité **ouvrir leurs portes aux personnes malades** en trouvant des moyens pour les aider au-delà du parrainage de GEM évoqué plus bas.

De même, certaines délégations se sont impliquées dans le montage de « groupes de parole patients » en leur trouvant des financements et en leur assurant un soutien logistique bienveillant.

1. Usagers, familles et professionnels de la psychiatrie se rencontrent deux à trois fois par an, hors du milieu psychiatrique, pour s'enrichir de l'expérience des uns et des autres sur un thème choisi. Cet espace de parole, non médicalisé, situé en dehors des cadres habituels, permet de partager sa propre expérience et de s'enrichir de celle des autres. Le psytrialogue se pratique avec la médiation d'un psychologue expérimenté.

### Service Écoute-famille

Il s'agit d'un service d'écoute téléphonique assuré par une équipe de psychologues cliniciens. Le service est assuré du lundi au vendredi (9 h-13 h et 14 h-18 h sauf vendredi 17 h) tout au long de l'année excepté lors des fermetures estivales et hivernales du siège Unafam. En dehors de ces heures d'ouverture, afin d'assurer une certaine continuité de service, les appelants sont invités à laisser un message avec leurs coordonnées afin d'être rappelés. En 2019, 7734 demandes ont été traitées, nombre stable par rapport à 2018.

Les parents représentent 47 % des appelants.

Ce sont majoritairement les mères qui il appellent à hauteur de 41 %. Les pères et les mères sont les premiers sollicités et ont un sentiment fort de responsabilité voire de culpabilité pour trouver une solution. Néanmoins, il est à noter que les frères et sœurs représentent 10 % des appelants. La place de la fratrie est de plus

en plus considérée. Quant aux enfants des



personnes vivant avec des troubles psychiques, ils constituent 17 % des appelants. Il est nécessaire d'assurer une écoute à cette population

> souvent oubliée et/ou sous-représentée. Les conjoints, eux, représentent 14 % des personnes appelant, en légère augmentation depuis 2018. Cependant, ces chiffres sont relativement stables

par rapport à 2018. Au-delà du cercle familial, **les amis** représentent 7 % des appelants.

### Rapport d'activité Unafam année 2019

À noter que 9 % des appelants sont des personnes souffrant de troubles psychiques. Ces personnes ont besoin d'écoute et d'aide. Le service Écoute-famille les réoriente, quand c'est possible, vers des dispositifs adaptés à leur demande.

Ce service gratuit et respectant l'anonymat permet aux personnes de s'exprimer en confiance sur les bouleversements survenus dans leur vie et sur leurs émotions ressenties. Les psychologues tentent de les amener à identifier leurs ressources ainsi que celles de leur proche malade pour mieux faire face à la situation et redevenir actrices de leur vie (empowerment).

Les demandes de l'entourage portent, à peu près à égal niveau, sur la relation avec la personne malade et notamment l'attitude à avoir, sur la prise en charge en particulier sur la question du refus de soins, sur un vrai besoin de parler et sur un souhait d'obtenir des informations variées. Pour apporter un soutien aux familles dans la durée et pour les aider à sortir de l'isolement, les psychologues les orientent vers les délégations départementales de l'Unafam qui offrent un accueil de proximité et de pairs à pairs très complémentaire du service Écoute-famille.

Concernant les autres dispositifs proposés par ce service, 131 entretiens Skype ont été réalisés. Pour les personnes habitant en proximité, des entretiens en face à face ont continué à être proposés en 2019. 68 rendez-vous ont pu avoir lieu dans les locaux de l'Unafam. Ceci a apporté une nouvelle dimension à la pratique du service, entre autres la possibilité offerte aux familles de sortir de l'anonymat, de sortir de l'entretien unique et d'établir une relation moins distanciée. Les retours positifs confortent la plus-value de ces dispositifs.

### Service social

Le service social est assuré par une assistante sociale financée par l'ARS Île-de-France. À ce titre, en 2019, elle a orienté ses prises en charge sur des dossiers quasi exclusivement franciliens.

Son activité s'inscrit dans le pôle « Informations et services aux familles des personnes malades et/ou handicapées psychiques ». Les familles ont la possibilité d'interroger un interlocuteur professionnel unique sur des questionnements larges liés par exemple aux droits sociaux ou encore patrimoniaux. Ces questionnements abordent des domaines comme le logement, la fiscalité, les prestations sociales.

L'assistante sociale est une professionnelle spécialisée sur les législations sociale, juridique, fiscale liées aux situations de handicap et plus particulièrement dans le champ de la psychiatrie.

Elle est au service des familles qui la sollicitent pour des questionnements qui impliquent leurs proches malades et/ou handicapés psychiques à chaque étape de leur vie, de changement de statut en fonction de l'avancée en âge et de l'évolution de leurs besoins. Cette action s'inscrit pleinement dans **l'aide aux aidants**.

La situation de la personne concernée est prise en compte dans sa globalité grâce à une coordination multi-professionnelle interne et externe. Cette approche transversale et évolutive permet d'établir une réelle analyse psychosociale dont l'objectif prioritaire est de mettre en place des actions adaptées et individualisées. Notre assistante sociale s'inscrit donc dans une démarche pluri-professionnelle, elle ne se substitue pas aux professionnels déjà présents (équipes des centres médico-psychologiques, mandataires à la protection juridique...) autour de la personne mais elle intervient en complément des dispositifs existants.



année 2019

En 2019, **1614 dossiers ont été étudiés** (en hausse de 7 %). Ce traitement a entraîné **3 125 interventions** (+ 8 %) <sup>2</sup>. L'attente et les besoins des familles sont en hausse constante.

Les principales demandes d'information sont généralement en lien avec l'actualité politique et législative. En 2019, ces demandes concernaient pour :

- 47 %, les prestations sociales (AAH, RSA, chômage...) et les démarches socio-administratives (Pôle Emploi, CAF, CPAM, fiscalité): informations sur les ressources, constitutions de dossiers, aides aux recours... (+ 3 % par rapport à 2018);
- 32 %, le logement : informations sur les habitats adaptés – hébergements et les établissements médico-sociaux, aides pour des demandes de logement et aides dans des cas d'expulsion;
- 12 %, des informations juridiques: droit du travail, droit des personnes handicapées, mesures de protection juridique, aide juridictionnelle;
- 6 %, l'insertion professionnelle;
- 3 %, l'orientation vers des accès à des activités de loisirs, recherche de lieux de vacances.

La demande des familles auprès du service social est en forte augmentation. Si notre service social arrive à répondre à la demande des Franciliens, nous restons attentifs au fait que bon nombre de nos adhérents n'y ont pas accès. Ce service est très attendu. Nous étudions son renforcement.

Il est important de noter que cette année 2019 aura été une année importante de changements en matière de prestations sociales comme l'AAH. Notre assistante sociale a, de ce fait, participé en parallèle à un groupe de travail inter associatif pour interpeller la Caisse nationale d'allocations familiales sur des situations parfois dramatiques.

Par ailleurs, la prise en compte de la personne vieillissante continue d'être une réelle préoccupation des familles. Le statut social change avec l'avancée en âge ce qui impacte les droits et les dispositifs desquels les personnes relèvent.

Pour finir, le service social contribue également à la revue *Un autre regard*, à la newsletter mensuelle, à la mise à jour du *memento social* à destination des bénévoles afin d'éclairer les familles sur la législation relative au handicap et les dispositifs qu'elles peuvent mobiliser. Ce mémento, à destination des bénévoles, est disponible sur l'extranet de notre site internet rénové.

L'Unafam propose également des permanences d'assistance sociale spécialisée et consacrée à l'accueil de parents d'enfants et d'adolescents. Son action est détaillée plus loin.

2. Chiffres Secteur Île-de-France

### Service juridique

Les avocates, présentes deux demi-journées par semaine (le lundi et le vendredi matin), répondent sur rendez-vous, par téléphone ou en présentiel, aux questions portant sur le droit de la famille (divorce, filiation, succession, protection des majeurs, protection des mineurs), le droit patrimonial de la famille (transmission du patrimoine), le droit de la santé (hospitalisation, soins sans consentement, responsabilité médicale), le droit pénal (culpabilité et responsabilité, abolition et altération du discerne-

ment), le droit du travail (licenciements) et les

procédures civiles, pénales et administratives.

**479 consultations** ont eu lieu en 2019 soit environ 15 % de plus qu'en 2018. Cette permanence juridique est très demandée par nos adhérents.

Les questions posées en 2019 ont concerné le plus souvent les différentes mesures de protection juridique. Les questions relatives à l'hospitalisation, la succession et la responsabilité médicale, le recours

au juge des affaires familiales, le recours auprès d'organismes sont également fréquentes.

Les avocates ont également contribué à la revue *Un autre regard* et ont accompagné l'association pour porter un recours devant le Conseil d'État contre le décret Hopsyweb.



### Consultation psychiatre

Un jour par semaine, le psychiatre consultant à l'Unafam reçoit les familles et/ou amis confrontés à la maladie psychique d'un proche et qui souhaitent une information médicale éclairée ou un soutien ponctuel. Cette permanence s'inscrit pleinement dans la démarche générale de l'Unafam d'aide et d'écoute dans un contexte souvent de souffrance. Les troubles psychiques engendrent pour l'entourage des interrogations douloureuses, des difficultés face au déni des troubles du patient, de la colère face En 2019

Il est important de rappeler que les familles viennent à l'Unafam sans le personnes proche concerné par la maladie et que les entretiens individuels personnalisés sont des consultations familiales d'une heure, physique ou téléphonique. C'est une consultation qui ne dispense aucun soin ambulatoire ni aucun médicament

à la maladie, des crises familiales voire

conjugales parfois de la violence.

En 2019, le médecin psychiatre de l'Unafam a fait 149 consultations avec 90 % de nouvelles personnes.

À travers ces consultations, l'association tente de répondre aux besoins et aux attentes des familles dans leur quête de compréhension, d'écoute, de soutien, d'information et de reconnaissance. Ces consultations permettent d'aborder différentes thématiques : le plus souvent, la maladie, ses modalités évolutives, les thérapies, les thérapeutiques proposées, le

cadre institutionnel, la notion d'observance thérapeutique, de prise de conscience de la maladie et d'adhésion aux traitements, l'autonomie sociale du patient enfin, sa réhabilitation socio-professionnelle éventuelle.

Le médecin consultant de l'Unafam se trouve, en tant qu'expert, dans une position originale, moins formalisée qu'à l'hôpital, et dans un lien neutre. Son aide tend donc à faire progresser les personnes dans une vision plus partagée et

> plus distanciée. La compréhension de la maladie par les proches est naturellement essentielle pour se sortir d'une grande détresse psychique et pouvoir mieux aider son proche. À travers cette consultation médicale, nous sommes présents aux différentes étapes qui

impliquent des choix, des renoncements ou des engagements pour l'entourage.

Par cette démarche, les familles sont appelées à devenir partie prenante du rétablissement de leur proche. Elles deviennent plus sereines face à l'avenir. Ces effets positifs vont faciliter les relations avec les équipes médicales et construire des bases pour installer une vraie alliance thérapeutique: soignés, soignants et proches.

Par ailleurs, il important de noter que les familles contactent le médecin psychiatre de plus en plus précocement. Cette précocité des interventions auprès des familles est essentielle et souvent déterminante dans leur parcours d'aidants et indirectement dans le parcours de la personne malade.

149

### Accueil de parents d'enfants et d'adolescents

Les demandes régulières de parents d'enfants et d'adolescents et l'importance d'une prévention précoce ont amené l'Unafam à mettre en place un dispositif « Jeunes » d'accueil et d'information auprès des familles d'enfants et d'adolescents.

Ce dispositif spécifique propose différentes permanences, en face à face ou par téléphone, et uniquement sur rendez-vous avec :

- Des psychologues cliniciens spécialisés du service Écoute-famille qui écoutent les inquiétudes et répondent aux interrogations.
- Un avocat (½ journée par mois) qui apporte des précisions sur des aspects juridiques. (31 consultations « Jeunes » en 2019).
- Un bénévole expert sur le thème de l'école qui partage ses connaissances sur les orientations et parcours scolaires possibles et adaptés à l'enfant ou l'adolescent concerné (24 consultations ont été faites en 2019).

 Une assistante sociale spécialisée (½ journée par mois) qui répond aux questions des parents sur des problèmes récurrents de la vie quotidienne (33 consultations tenues pour 2019). Ce sont exclusivement les parents qui sollicitent cette permanence. Leurs questions portent essentiellement sur les prestations sociales, le logement et l'emploi.

Pour permettre aux bénévoles des délégations d'accompagner au mieux les familles de jeunes enfants et adolescents, l'association a organisé une journée d'information sur les troubles psychiques de l'enfant et de l'adolescent. Cette journée a rassemblé 80 bénévoles. Elle leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur les spécificités de cet accueil et de promouvoir le dispositif « Jeunes » proposé par l'Unafam. Différentes interventions de pédopsychiatres, un directeur d'établissement, une assistante sociale et d'autres partenaires associatifs ont apporté des connaissances supplémentaires aux bénévoles pour qu'ils s'approprient cette problématique qu'est le dépistage précoce.

#### **Publications**

Les familles ressentent un besoin constant d'informations actualisées pour mieux comprendre la maladie de leur proche, pour comprendre l'organisation de la psychiatrie en France et pour trouver des solutions adaptées pour elles-mêmes et leur proche malade et/ou handicapé psychique.

Pour répondre à ce besoin des familles, l'association propose différentes parutions :

• Les adhérents de l'Unafam reçoivent chaque

année, quatre numéros de la revue *Un autre* regard, le trimestriel thématique consacré à la santé mentale.

En 2019, en moyenne 17 000 exemplaires ont été tirés pour chaque trimestre. Les quatre dossiers thématiques réalisés en 2019 étaient:

- Troubles psychiques et précarité;
- Sports et troubles psychiques;
- Les thérapies non médicamenteuses en psychiatrie ;
- Cannabis et troubles psychiatriques.









• En parallèle de cette revue, l'Unafam a continué la vente des ouvrages qu'elle a publiés sur des thèmes variés (parentalité, parcours pénal, ressources...) pour différents publics concernés: Petite oursonne et son papa, Frères et sœurs face aux troubles psychotiques, Votre adolescent vous inquiète?, Comment soigner votre adolescent?, Être parents d'adolescents aujourd'hui?, Handicap psychique: ressources-logement, Handicap psychique: protection-patrimoine, Comment aider un proche malade psychique confronté à la justice pénale?, Mais qu'est-ce qu'ils ont nos parents?, Comment aider mon enfant?

Le livret *La Parole aux familles* a été réactualisé. Cet ouvrage touchant témoigne de réalités vécues.

En 2019, l'Unafam a publié une nouvelle bande dessinée *Maladies* psychiques – l'accompagnement des

familles et des proches. Cette bande dessinée a pour objectif d'encourager les familles à rompre l'isolement en parlant de la situation qu'elles traversent et des difficultés qu'elles rencontrent. Il s'agit de mettre en avant les bénéfices qu'elles peuvent retirer en s'adressant non seulement à des professionnels mais aussi à d'autres personnes ayant le même vécu comme les bénévoles de l'Unafam.

Ces publications ont pour objectif d'apporter des informations, de proposer des repères voire des outils pour améliorer le parcours de

> la personne malade ainsi que celui du proche à des étapes variées.

En 2019, **3 273 ouvrages ont été vendus ou distribués.** Les commandes des particuliers ont fortement augmenté.

### Site internet

Le site Internet **www.unafam.org** fournit des informations diverses et variées aux familles grâce à des supports singuliers.

Lors de l'année 2019, le site Internet de l'Unafam a reçu plus de 360000 visiteurs. Ce sont **plus de 2 millions de pages consultées.** 

Ce site propose notamment un répertoire des structures sociales et médico-sociales, actualisé régulièrement. Ce répertoire a été consulté plus 110 000 fois courant 2019.

Le nouveau site unafam.org a été mis en ligne en décembre 2019. Nous avons largement communiqué sur cette ouverture lors de la présentation de nos veux à nos partenaires. Le site a été entièrement repensé pour un accès facilité à l'ensemble des informations.

Avec un nouveau graphisme, ce nouveau site web offre aussi une plus grande visibilité des actualités des délégations. Il s'adapte à tous les supports: ordinateur, téléphone mobile et tablette. Il est le fruit d'un travail collaboratif

entre des bénévoles des délégations, des administrateurs, des professionnels de l'association. Avec ce nouveau site, les délégations ont désormais accès à un nouvel extranet. Il s'agit d'une plateforme de ressources dans laquelle ils retrouvent tous les documents utiles à l'exercice de leur mission de bénévole. Grâce à ce nouveau site, les adhérents peuvent désormais accéder directement et facilement à leur espace personnel pour télécharger leurs reçus fiscaux.



### SOUTIEN DES FAMILLES PAR LA FORMATION ET L'ENTRAIDE

L'Unafam continue de structurer et de déployer ses activités de formation dans toute la France mais aussi de les diversifier afin de répondre aux besoins des proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques, en les accompagnant dans la durée. Cette notion de parcours à destination de l'entourage est un point important de la vision que nous portons pour aider les aidants. Le soutien de plusieurs financeurs rend possible ce développement, notamment celui de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

Depuis 2018, l'Unafam s'est dotée d'une plateforme de formation à distance, form'aid@nts, qui vient compléter et enrichir le dispositif de formation en présentiel. Cette formation en e-learning se développe progressivement.

222 sessions de formation ont été réalisées en 2019, soit 388 jours, ce qui représente 15 % de plus que l'année précédente. Ces actions ont bénéficié à 2570 proches aidants mais aussi bénévoles de l'Unafam, soit 24 % de bénéficiaires de plus qu'en 2018.



### Formation des bénévoles pour un développement de la pair-aidance famille

Le transfert des connaissances et la montée en compétences des bénévoles est une des priorités de l'association pour bien accueillir, informer, orienter et former les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques. Le contenu de nos formations est centré sur ces missions dont l'objectif principal est un meilleur accompagnement des aidants.

En 2019, l'Unafam a formé 558 de ses bénévoles, soit 12 % de plus qu'en 2018. Ces actions, organisées par le siège, au niveau national et parfois en région, ont représenté 78 jours de formation. Ces formations sont animées par des bénévoles ainsi que par des professionnels. 23 bénévoles et 8 intervenants professionnels sont intervenus en 2019.

Formation initiale des pairs-aidants familles 9 sessions ont été organisées, soit 18 jours de formation • 162 bénévoles ont été formés

La formation initiale des pairs-aidants famille s'adresse à tous les aidants de l'association, prêts à confirmer une présence active au sein de leur délégation. Ils sont déjà ou vont être au service de toutes les personnes concernées par l'irruption de pathologies psychiques dans leur entourage. Cette formation favorise la prise de recul par rapport à la maladie, ce qui est indispensable pour devenir pair-aidant.

Cette formation est dispensée en deux temps :



- Première partie *e-learning* à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam;
- Seconde partie : 2 jours en présentiel.

À noter: cette formation initiale des pairs-aidants famille est fortement recommandée pour tous les bénévoles de l'Unafam. Elle constitue un prérequis pour participer aux formations complémentaires proposées en fonction des missions exercées. année 2019

#### **Formation Accueil**

6 sessions ont été organisées, soit 18 jours de formation • 83 bénévoles ont été formés

L'accueil des familles en situation d'aidants d'un proche touché par la maladie et/ou le handicap psychiques est une mission essentielle à l'Unafam. Des bénévoles ayant vécu la même expérience, que nous nommons ici des pairs-aidants-famille assurent des permanences d'accueil. Tous les accueillants sont invités à améliorer leur capacité d'accueil, d'écoute et de dialogue avec les familles en participant à cette formation. Il est indispensable d'avoir effectué quelques accueils avant de participer à cette formation afin qu'elle soit pleinement profitable.

Cette formation est dispensée en deux temps :



- Première partie *e-learning* à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam ;
- Seconde partie : 2,5 jours en présentiel.

À noter: des journées de formation continue des accueillants « Analyse de pratiques » sont organisées par les délégations régionales.

### Formation Accueillir les parents d'enfants et d'adolescents

Une journée a été organisée • 15 bénévoles ont été formés

L'objectif est de sensibiliser les accueillants aux spécificités de cet accueil (conseils, structures dédiées...). Cette formation s'adresse aux accueillants qui souhaitent assurer l'accueil de parents d'enfants et d'adolescents et être une personne ressource au sein de leur délégation. Les participants doivent avoir suivi la formation généraliste Accueil avant de s'inscrire à cette formation spécifique.

### Formation MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)

• Formation MDPH généraliste
Une session de deux jours a été organisée •
19 bénévoles ont été formés

Cette formation s'adresse aux bénévoles de l'Unafam déjà engagés pour représenter les usagers et leurs familles dans les commissions au sein des MDPH (COMEX et CDAPH) et ceux qui se préparent à cet engagement. Elle est également destinée aux accueillants référents MDPH au sein des délégations. Ce stage vise à connaître le fonctionnement de la MDPH pour faciliter et améliorer l'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap d'origine psychique. L'objectif est également d'apporter aux bénévoles des connaissances et des outils qui leur permettront de mieux remplir leur rôle au sein des commissions MDPH et de mieux informer les familles.

### • Formation MDPH spécialisée secteur enfance Une session de deux jours a été organisée 15 bénévoles ont été formés

L'objectif de la formation est d'apporter aux bénévoles des connaissances et des outils qui leur permettront d'informer les familles et d'assumer pleinement leur rôle en CDAPH secteur enfance. Les bénévoles concernés sont ceux déjà engagés pour représenter les familles dans les commissions au sein des MDPH (COMEX ET CDAPH) et ceux qui se préparent à cet engagement. La formation est également destinée aux accueillants référents MDPH et aux accueillants de parents d'enfants et d'adolescents au sein des délégations.

### • Formation MDPH spécialisée PCH Mode d'emploi

Une première session a été organisée à Nancy en novembre 2019 • 23 bénévoles ont participé à cette journée

Cette journée a pour objectif d'apporter aux bénévoles la connaissance des textes règlementaires et les outils qui permettront de mieux informer les familles, les usagers, les partenaires, et de bien remplir leur rôle au sein des commissions de la MDPH, afin d'améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap, notamment à l'élément « aide humaine », pour les personnes handicapées psychiques.

année 2019

# Formation Représentation des Usagers (RU) dans les établissements et services psychiatriques

• Formation des RU en Commission des usagers (CDU)

Une session a été organisée, soit 3 jours de formation • 27 bénévoles ont été formés

La formation s'adresse aux bénévoles Unafam représentant les usagers (RU) dans les établissements de santé, publics ou privés. Cette formation est spécifique au secteur psychiatrique et vient compléter la formation généraliste obligatoire pour les représentants des usagers dispensée par France Assos Santé. L'objectif de la formation est notamment d'acquérir des repères sur l'organisation de la psychiatrie et ses modalités spécifiques de prise en charge (soins sans consentements) ainsi que sur les droits des patients en lien avec leur type de prise en charge en psychiatrie.

• Formation des RU en Commission départementale de soins psychiatriques (CDSP)

Une session d'1,5 jour a été organisée • 15 bénévoles ont été formés

Ce stage s'adresse aux bénévoles de l'Unafam, engagés en tant que représentant des usagers dans les commissions départementales instituées par la loi du 27 juin 1990 et dont la mission est de contrôler les hospitalisations psychiatriques sans consentement. Il est également destiné à ceux qui se préparent à cet engagement pour y remplacer des membres de l'Unafam dont le mandat arrive à expiration.

Le lien entre les différents RU en CDSP est assuré par une publication interne et porté par le référent CDSP national.

### Formation à la responsabilité

2 sessions ont été organisées, soit 7 jours de formation • 20 bénévoles ont été formés

Cette formation s'adresse aux bénévoles désireux et pressentis pour exercer la responsabilité de délégué départemental. Sont également concernés: les délégués régionaux et référents qui ne sont pas passés par une expérience de terrain au sein d'une délégation départementale ainsi que les administrateurs.

L'objectif est de permettre aux bénévoles d'approfondir et de maîtriser la dimension institutionnelle, politique et organisationnelle de l'Unafam et de leur donner confiance dans leur capacité à mener à bien leur mission.

Formation Animation sur les questions d'emploi dans les délégations

Une journée a été organisée • 10 bénévoles ont été formés

Ce stage est destiné aux bénévoles sensibilisés aux problématiques d'emploi désirant animer ces questions dans leur délégation. Ces bénévoles formés auront pour mission d'informer l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques à propos des problématiques d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi.



### Formation Référents parcours pénal (RPP)

Une session de 2 jours a été organisée • 30 bénévoles ont été formés

Cette formation a pour objectif de constituer un réseau de bénévoles « référents parcours pénal » pour qu'ils puissent assurer un accueil spécifique des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sur les problématiques judiciaires. Ils seront amenés également à chercher à établir des partenariats locaux avec les acteurs du monde judiciaire et carcéral sur la question de la prise en charge et de la réinsertion des personnes incarcérées et présentant des troubles psychiques. Les bénévoles concernés sont ceux souhaitant exercer les missions de référent

parcours pénal et qui sont désignés par leur délégation pour exercer cette mission.

### Formation continue des trésoriers – Prise en main logiciel Sage

7 sessions ont été organisées, soit 7 jours de formation • 61 bénévoles ont été formés

Pour assurer le déploiement du logiciel de comptabilité Sage dans les délégations, l'Unafam accompagne ses bénévoles trésoriers dans la prise en main de l'outil. Ces formations sont mises en place au niveau régional. L'animation est assurée par un comptable du siège. Le but de cette formation est d'harmoniser et d'assurer une complémentarité sur le plan comptable entre le siège et les délégations.

### Formation des proches aidants



Ces formations, dont le cadre général a été fixé au niveau national, sont déployées au plus proche du terrain.

En 2019, **2000 proches aidants** de personnes vivant avec des troubles psychiques ont été formés par l'Unafam, soit **28 % de plus que l'année précédente.** 

Ces actions organisées par les délégations départementales et régionales de l'Unafam et coordonnées par le siège ont représenté 309 jours de formation (+ 20 %). Elles sont coanimées par des bénévoles formés, concernés par la maladie et/ou le handicap psychiques d'un proche et par des professionnels de terrain. 136 bénévoles et 50 professionnels ont animé ces formations en 2019

### Journée d'information sur les troubles psychiques

77 journées ont été organisées • 1011 proches aidants y ont participé

Cette journée permet à toute personne nouvellement confrontée à la maladie psychique d'un proche, d'acquérir les repères essentiels sur les troubles psychiques: maladies, handicap, organisation des soins en psychiatrie, structures sanitaires et médico-sociales et dispositifs d'aide existant dans le département ou la région.

### Formation Mieux communiquer avec son proche bipolaire

21 sessions ont été organisées, soit 42 jours de formation • 248 proches aidants ont été formés

Cette formation a pour objectif de permettre à l'entourage de personnes vivant avec des troubles bipolaires d'avoir une meilleure compréhension de ces troubles et de mettre en place une communication adaptée afin de faire face un peu plus sereinement aux conséquences de la maladie, d'améliorer les relations avec la personne et d'apprendre à se préserver.

>>>

année 2019

### Journée d'information sur la dépression sévère et résistante 4 journées ont été organisées •

36 proches aidants y ont participé



Jouveauti

Cette formation a pour objectif de permettre aux proches de personnes souffrant de dépression sévère et résistante, de trouver des explications sur cette forme particulière de dépression, des informations pour pouvoir aider au mieux leurs proches et de garder la distance qui leur permet de rester eux-mêmes en bonne santé mentale.

### Journée d'information Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent



Parce que les difficultés d'un enfant ou d'un adolescent, qu'elles soient passagères ou chroniques, légères ou graves, seront mieux surmontées si elles sont identifiées et prises en charge tôt, l'Unafam a voulu renforcer son dispositif d'accueil, d'information et de soutien dédié aux parents de jeunes en difficulté. Cette journée d'information spécifique a pour objectif de permettre aux parents de mieux comprendre le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent pour mieux repérer ses difficultés, de savoir construire une demande d'aide et identifier le réseau des professionnels.

### Iournée d'information Troubles du comportement et parcours scolaire

1 journée a été organisée • 19 proches aidants y ont participé



Cette journée permet aux proches d'un enfant ou d'un adolescent, inquiets de son comportement à l'école, d'identifier les dispositifs de soutien et d'accompagnement que propose le système scolaire. Elle apporte aussi des informations sur les parcours alternatifs et les choix d'orientation.

#### Atelier d'entraide PROSPECT

57 ateliers ont été organisés, soit 171 jours de formation • 555 proches aidants y ont participé

Cet atelier a pour objectif d'aider les proches aidants à faire face dans la durée à la maladie psychique d'un proche. Le travail de groupe entre pairs et les échanges approfondis conduisent les participants à identifier avec les animateurs des savoir-faire et des stratégies pour une reprise en main de sa propre vie et la possibilité de construire des projets d'avenir.

### Journée Après-PROSPECT

11 journées ont été organisées 97 proches aidants y ont participé

Cette journée a été conçue comme une suite de l'atelier d'entraide PROSPECT afin de permettre aux proches aidants de poursuivre le travail engagé en approfondissant les savoir-faire.

Deux ateliers ont été réalisés dans le cadre de séjours Répit organisés par l'Œuvre Falret avec laquelle l'Unafam collabore depuis plusieurs années

#### Formation des formateurs

### En 2019, 100 bénévoles et 14 professionnels se sont formés pour devenir animateurs

12 jours ont été consacrés à la formation des animateurs des journées d'information et des formations à destination des aidants : 74 bénévoles et 14 professionnels se sont formés.

6 jours de formation continue ont été organisées pour permettre aux animateurs des formations et aux bénévoles d'échanger sur leur pratique d'animation ainsi que de disposer d'outils communs. 26 animateurs ont pu bénéficier de ce partage d'expériences.

### DÉSTIGMATISATION ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNS

### Événements de déstigmatisation

### Dans les délégations

Dans les départements, les adhérents et bénévoles, en fonction de leurs moyens, participent à des forums, tiennent des stands, organisent des actions de proximité qui contribuent à briser les tabous. Près de 840 évènements organisés en 2019 ont touché environ 45000 personnes.

- 30° édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) du 18 au 31 mars. Le thème 2019 était: « Santé mentale à l'ère du numérique ». À cette occasion, les bénévoles des délégations Unafam ont organisé ou coorganisé des manifestations (journées d'étude, conférences, débats, événements sportifs, projections de films, portes ouvertes, spectacles, etc.), à destination du grand public désireux d'être mieux informé sur les maladies psychiques et les modalités de leur accompagnement.
- Du 12 au 22 juin: l'Unafam a lancé la sixième édition de Psycyclette, un Tour de France contre les idées reçues sur les personnes malades et/ou en situation de handicap psychique. L'événement a regroupé trois parcours avec une rencontre commune à Avignon et un accueil par la Mairie. Un défi audacieux a donc été relevé: parcourir plus de 1600 km à bicyclette en faisant participer des personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignants, des bénévoles de l'Unafam et des sympathisants. À chaque étape, les « psycyclistes » sont allés à la rencontre des citoyens afin de parler de leur initiative et briser les tabous sur

les maladies et le handicap psychiques. Chaque étape a constitué une occasion de parler de la santé mentale, de la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques et de témoigner des parcours de vie semés d'embûches des personnes malades. Psycyclette 2019 a notamment reçu le soutien de Janssen et de la Ville d'Avignon. Psycyclette, c'est 11 jours, plus de 150 participants, 17 villes traversées, près de 2000 personnes touchées directement et plusieurs millions à travers le site internet, les réseaux sociaux et la presse (avec notamment un sujet dédié sur Télématin).

Suite à cette édition, un stand Psycyclette Unafam (Cyclisme et santé mentale) était présent lors de l'étape du Tour de France à Albi les 15, 16 et 17 juillet dans la fan zone installée en pleine ville.

- Journées de la schizophrénie. À l'initiative de nos voisins suisses, certaines délégations ont organisé des manifestations à l'occasion des journées de la schizophrénie (du 16 au 23 mars 2019) : une occasion d'aller localement vers des publics nouveaux lors d'évènements comme le sport ou la culture avec le slogan « On a tous un côté décalé ».
- Journée internationale de la santé mentale (10 octobre). Certaines délégations départementales ont organisé des manifestations grand public à cette date (ciné-débats, conférences).

### Au plan national

Concours d'art postal. Initié en 2014, le concours d'art postal Unafam constitue un événement de déstigmatisation ouvert à tous et sans limite d'âge, qui valorise la création comme mode d'expression et espace de liberté. Pour des raisons de calendrier, les remises de

prix du 6<sup>e</sup> Concours d'art postal auront lieu en juin 2020, toujours en partenariat avec le GEM Artame Gallery et le Musée de la Poste fraîchement rénové. Cette édition a pour thème «Le cosmos », en lien avec l'exposition de réouverture du Musée de la Poste : « Réinventer l'univers ».

### Autres communications vers les adhérents et le grand public

#### Supports

En 2019, L'Unafam a créé quatre nouveaux supports.

### Deux supports offline autour de la formation :

- dépliant Premiers secours en santé mentale PSSM
- dépliant Mieux communiquer avec son proche bipolaire

### Deux supports online consultables sur notre site internet:

- vidéo Psycyclette
- audio : « Vivre avec une maladie psychique : témoignages »

Un peu plus de 29000 dépliants et plus de 5000 affiches ont été diffusés sur le plan national. Certaines délégations éditent également leurs propres dépliants, flyers et affiches au niveau local.

**Près de 17500 cartes** « L'un de vos proches souffre de troubles psychiques », cartes roses précisant les coordonnées du service Écoutefamille ont été distribuées.



#### Communication type newsletter

• 12 numéros de la Lettre de la Présidente (newsletter de quatre pages, envoyée par e-mail) ont été envoyés à plus de 14000 destinataires. Cette newsletter donne un aperçu sur les sujets politiques, l'actualité et les positions de l'Unafam au niveau national. L'édito du mois

est quant à lui largement diffusé sur les réseaux sociaux et est mis en ligne sur la page d'accueil du site internet.

• Plusieurs délégations départementales ou régionales éditent un bulletin avec des informations plus locales.

#### Site internet

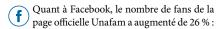
 Le site internet www.unafam.org fournit des informations diverses et variées aux familles grâce à des supports singuliers.

- Lors de l'année 2019, le site Internet de l'Unafam a reçu plus de 360000 visiteurs. Ce sont plus de 2 millions de pages consultées.
- Le nouveau site internet a vu le jour en décembre 2019 comme évoqué précédemment.

#### Réseaux sociaux

L'Unafam est présente sur les réseaux sociaux à travers une page Facebook, un compte Twitter, une chaîne YouTube et, depuis 2018, un compte LinkedIn. En dehors de la diffusion d'informations relatives à l'actualité et l'activité de l'association, une veille quotidienne permet de partager des informations émanant de l'environnement et des actualités scientifiques.

Le nombre de *followers* sur Twitter a augmenté de 15 % avec 4336 *followers*, 139 *tweets* ont été émis, @Unafam a été mentionnée 2228 fois, soit une progression de 73 % et les impressions de *tweets* de l'Unafam s'élèvent à 471 200.



ils sont au nombre de 5588. La portée moyenne des posts a progressé de 26 % également. Le taux d'interaction moyen est de 8,7 % (constant).

La chaîne YouTube officielle de l'Unafam compte 1677 abonnés (+41 %) avec 90 vidéos en ligne et 70591 vues. On peut y voir notamment les vidéos de nos colloques Recherche annuels.

LinkedIn: compte créé en 2018. Nous avons 1246 abonnés soit une progression de 209 %.

Ces réseaux ont permis de mieux se faire connaître auprès des personnes concernées, des sympathisants, des familles non encore adhérentes et auprès des acteurs du sanitaire, du social et du médico-social.

### Relations presse et plaidoyer

L'Unafam interpelle les médias tout au long de l'année. Ses communiqués de presse concernent des points de vue ou positions sur des lois, décrets et textes réglementaires, des interpellations sur des sujets majeurs. Ainsi, 20 communiqués signés par l'Unafam ont été envoyés à la presse en 2019. On compte 1000 retombées médias.

L'Unafam devient, en effet, un interlocuteur incontournable de la presse spécialisée: Handicap.fr, Hospimedia, Actualités Sociales Hebdomadaires, TSA Travail Social Actualités, Soins Psychiatrie, Sciences Humaines, Annales Médico Psychologiques, Jim Journal International de Médecine, Le Cercle Psy, Santé Mentale, Soins Cadres, Le Carnet Psy, Le Quotidien du Médecin, Etre Handicap Information, Pharmaceutiques, What's Up Doc - le magazine des jeunes médecins, La Revue du Praticien Médecine Générale, Direction(S), L'information Psychiatrique, Infirmiers.com, Soins Psychiatrie, Perspectives Sanitaires et Sociales, Lien Social, L'Infirmière libérale magazine, L'aide-soignante, le Média social, La Revue hospitalière de France, Techniques Hospitalières, Santé Publique, Journal de Pharmacie Clinique, Bulletin de l'Académie nationale de médecine, Toute La Veille des acteurs de la Santé.

On observe un renforcement de la présence de l'Unafam également dans les médias grand public (presse, web, Twitter, Radio, TV). En étant proactive, réactive et en ayant des interlocuteurs désignés, le « réflexe Unafam » commence à émerger lorsqu'un média souhaite parler de santé mentale et de psychiatrie : France 2 (« Ca commence aujourd'hui », le « 20 h », Télématin), France 3 (Pièces à conviction), France 5 (Allô Docteurs), Arte (28 minutes), C8 (TMP ouvert à tous), BFMTV, LCP (Ça vous regarde), Europel (Le Tour de la Question, Culture et médias), France Info (Le 12 14), France Inter (Comme un bruit, Le téléphone sonne), RFI, RTL (Le journal inattendu), RCF, Binge Audio (Programme B), Le Monde, Libération, Le Figaro, L'Humanité, La Croix, 20 minutes, Le Parisien, France Dimanche, Femme actuelle, Version Fémina, Le Nouvel Obs, La Vie, Siné Mensuel, Bien-être et santé, Notre Temps, Essentiel santé magazine, Santé magazine, Femme actuelle, Psychologies magazine, Relaxnews, Le Particulier Santé, Politis, Atlantico.

Des tribunes cosignées ou signées par l'Unafam sont également parues dans Essentiel santé magazine, La Croix et La Gazette santé social.

Enfin, de nombreuses retombées presse locales font état des actualités de nos délégations (France Bleu, Dernières nouvelles d'Alsace, Ouest-France, Le Télégramme, Le Progrès, La

Provence, La Dépêche, La Voix du Nord, La Nouvelle République...)

Un certain nombre de ces communiqués de presse sont portés avec les associations nationales de patients, avec nos partenaires acteurs de la psychiatrie ou avec les associations du handicap.

#### **Mobilisations**

- Participation au rassemblement citoyen pour la défense de la psychiatrie, place de la République à Paris, avec des associations de patients et des soignants en janvier 2019.
- #PourUneEuropeSolidaire: l'Unafam, membre de ce collectif d'associations unies à l'occasion des élections européennes de mai 2019 pour porter un message collectif fort en faveur d'une Europe véritablement sociale, solidaire et respectueuse des droits fondamentaux.
- L'Unafam a incité ses adhérents à participer en tant que citoyen français au Grand débat national grâce à une feuille de route et à la concertation mise en ligne autour du revenu universel d'activité en partageant ses positions.

- Lettre collective au Premier ministre pour l'abrogation du décret **Hopsyweb**.
- Participation à la mobilisation citoyenne #jaipasecole avec l'Unapei pour donner la parole aux parents d'enfants en situation de handicap et aux professionnels.
- Lettre ouverte à Gilles Pélisson, Président-directeur général de TF1, et plainte au Procureur de la République concernant une séquence stigmatisante de l'émission « Danse avec les stars ».
- Plusieurs lettres adressées à des éditeurs concernant des jeux de société extrêmement stigmatisants.
- Saisine de Mme Hazan, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, sur des situations inacceptables dont nous avons eu connaissance.

#### **Partenariats**

- Grand Baromètre de la schizophrénie avec PromesseS, la Fondation Deniker, OpinionWay et Janssen.
- Soutien du Prix Vidéo Arts Convergences.
- Relais de la campagne de déstigmatisation « Et alors! » avec les Couleurs de l'Accompagnement dans nos délégations.
- Partie prenante du Psychodon avec prise de parole sur scène de la Présidente lors de la soirée du 12 juin retransmise sur C8.
- Participation à l'événement #dansmatete le 10 octobre pour la Journée mondiale de la santé mentale sur le thème de la schizophrénie : des témoignages de personnes vivant avec une schizophrénie et de leurs proches fournis par l'Unafam ont été diffusés toute cette journée sur le lieu de l'événement, sur le parvis devant le Centre Georges Pompidou Musée national d'art moderne, et des témoins et personnes ressources de l'Unafam étaient présentes pour répondre aux questions du public, jeune et nombreux.

### Formations externes et sensibilisations

73 sessions ont été réalisées, soit 155 jours • 800 professionnels exerçant dans différents secteurs d'activité ont été formés



L'Unafam est reconnue organisme de formation depuis 2010.

Forte de son expertise en matière de connaissance des troubles et du handicap psychiques, l'Unafam propose de la formation continue, sur mesure, à destination des professionnels qui souhaitent se former sur les maladies mentales et le handicap psychique. Ces formations visent à mieux prendre en compte les spécificités des personnes vivant avec des troubles psychiques pour adopter un comportement adapté dans la pratique d'aide et d'accompagnement. Elles sont dispensées sur deux jours et une troisième journée « retour d'expérience » est recommandée.

Nos formations sont dispensées par un tandem d'intervenants spécialistes du handicap psychique (psychologues, infirmiers de secteur psychiatrique...) et de bénévoles de l'association directement touchés par la maladie psychique d'un proche. Une approche complémentaire de la maladie et du handicap qui fait la force, la singularité et le supplément d'âme des formations de l'Unafam. 61 % des formations dispensées concernent l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

(à domicile et en établissement), 10 % l'insertion et le maintien dans l'emploi.

Les structures qui nous ont commandé ces formations sont: des fédérations d'associations d'aide à domicile, des structures d'accompagnement (SAVS, SAMSAH), des associations d'aide et d'accompagnement (écout'Agri, SOS femmes, Revivre), d'insertion (ESAT), des foyers d'hébergement (FAM, MAS, foyers, ADAPEI, MAIA), mais aussi des structures recevant du public (mairies, métropole d'Orléans, Conseil départemental du Gard, centre de formation de bibliothécaires) et une entreprise privée (Yves Rocher).

2019 marque également la mise en place d'une nouvelle formation de secouriste en santé mentale, Premiers secours en santé mentale (PSSM), qui représente 6 % des formations externes.

Par ailleurs, les délégations organisent régulièrement des actions de sensibilisation aux troubles psychiques auprès des professionnels (Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), services municipaux, forces de l'ordre, avocats, transports publics, mandataires de justice...) pour lutter contre les idées reçues, faire mieux comprendre le parcours des familles, participer à la déstigmatisation des maladies et du handicap psychiques.

### Premiers secours en santé mentale (PSSM)

5 sessions ont été organisées, soit 10 jours de formation • 56 personnes y ont participé

L'Unafam avec ses partenaires Santé mentale France et l'INFIPP ont créé l'association PSSM France. Propriétaire de la licence australienne « Mental Health First Aid » (MHFA) pour la France, PSSM France est garant du contenu et des outils pédagogiques. Elle forme et accrédite les formateurs. Une dizaine de bénévoles Unafam ont été formés et sont désormais formateurs accrédités pour dispenser la formation de secouristes en santé mentale.

Cette formation de deux jours a pour objectif de permettre à toute personne d'acquérir des repères sur les troubles de santé mentale et de savoir comment agir auprès d'une personne présentant des troubles émergeants ou en crise afin qu'elle puisse bénéficier au plus tôt des soins dont elle a besoin.

Cette formation, qui s'inscrit dans le champ de la prévention et de la détection précoce, a également pour objectif de faire reculer les préjugés.

### Défense des usagers et représentations

### Dans les délégations

Plus de 3000 mandats de représentation dans des instances locales, départementales ou régionales sont assurés par des bénévoles de l'Unafam. Ils assurent une représentation renouvelée et plus étendue dans les différentes instances créées par les lois sur la démocratie sanitaire et en particulier la loi de santé 2016. De nombreux chantiers ont été engagés mobilisant fortement les bénévoles de l'association: la mise en œuvre de la Stratégie nationale de santé, les actions engagées par « Ma Santé 2022 », la Feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie auxquelles s'ajoutent les décrets pour la co-construction des projets territoriaux de santé mentale.

Ces représentations s'exercent à tous les niveaux :

- Local: CLS (Conseils locaux de santé), CLSM (Conseils locaux de santé mentale), CDU (Commissions des usagers), CS (Conseils de surveillance) et CA (Conseils d'administration).
- Départemental: CTS (Conseil territorial de santé), CSSM (Commission spécialisée en santé mentale – participation au projet territorial de santé mentale et au diagnostic partagé), CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), CDAPH et COMEX des MDPH (Maisons départementales pour les personnes handicapées) ou des MDA (Maisons départementales de l'autonomie), CDSP (Commission départementale des soins psychiatriques).
- Régional: ARS (Agence régionale de santé),
   CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie), élaboration du PRS 2 (Projet régional de santé), France Assos Santé (anciennement CISS puis URASS – Union régionale des associations d'usagers du système de santé), Comités locaux du FIPHFP.

Dans toutes ces instances, les bénévoles de l'Unafam apportent une dimension essentielle : ils font valoir les spécificités de la maladie et du handicap psychiques et leur expérience d'aidants.

De nouvelles représentations s'ajoutent à celles qui existaient déjà. Le chiffre des représentations est en augmentation, mais quelques moyens supplémentaires ont été négociés avec les pouvoirs publics pour accompagner les bénévoles dans cette mission (signature de CPOM – Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens – et attribution de budgets pour que les délégations puissent être assistées par des salariés). Cet effort de représentation demande une implication forte des bénévoles au service de la communauté. Elle exige également de la formation afin de porter une parole qui puisse être entendue dans des instances réunissant essentiellement des professionnels.

L'Unafam reste vigilante et exigeante sur l'application réelle des textes de loi et la prise en compte du handicap psychique à sa juste place. Les bénévoles ayant des missions de représentation et de défense des usagers peuvent s'appuyer sur des référents nationaux : le référent national CDSP (Commission départementale des soins psychiatriques), le référent CDU (Commission des usagers), le référent MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), le référent parcours pénal et le référent éducation/parcours école pour les jeunes et adolescents présentant des troubles.

Ils trouvent également soutien et informations auprès des professionnels du Siège qui organisent les formations des bénévoles engagés dans ces représentations.

L'Unafam assure également le parrainage de nombreux GEM (Groupes d'entraide mutuelle) dont elle a souvent été partenaire de la création. Un référent GEM répond aux questions des délégations et assure, avec l'aide d'un bénévole engagé, le lien avec le Collectif national inter-GEM (CNIGEM).

### Au plan national

L'Unafam agit pour contribuer à l'amélioration du parcours de vie des personnes malades et/ou handicapées psychiques et celui de leur entourage, en s'appuyant sur sept thèmes: l'aide aux aidants, le soin, les ressources et la compensation du handicap, le logement/ hébergement, l'accompagnement, les protections juridiques, l'activité sociale/l'emploi. Des thèmes s'affirment progressivement comme l'éducation des enfants et jeunes adultes (parcours scolaire), l'aide à la parentalité, l'aide aux familles dont un proche est engagé dans un parcours pénal. C'est le signe d'une réelle volonté de notre association d'être en adéquation avec les attentes des familles. L'association, à travers ses instances prospectives et consultatives, produit autour de ces thèmes des contributions et définit ses positions.

Pour défendre les intérêts communs des familles et des personnes vivant avec des troubles psychiques, l'Unafam participe à des travaux mis en place par les ministères et les institutions, contribue à des auditions, interpelle les organes de contrôle et de défense, assure des mandats de représentation dans des instances nationales, développe des alliances, et prend la parole dans des colloques ou conférences.

#### Audiences dans les ministères et institutions

- L'Unafam a participé à une recherche sur la qualité de vie menée par le Haut conseil de la santé publique (HCSP).
- Les échanges, dont des contributions complètes de l'Unafam, ont été nombreux avec la Cour des comptes que ce soit sur la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou sur l'Allocation adulte handicapé (AAH). L'Unafam a défendu la prise en compte de la spécificité du handicap psychique dans le champ des prestations sociales.
- L'Inspection générale des affaires sociales a aussi régulièrement auditionné l'Unafam sur différentes thématiques comme les Centres médico-psychologiques.

L'Unafam a eu l'occasion de rencontrer le délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie pour lui présenter ses préoccupations et promouvoir l'adoption d'un plan psychose.

### Interpellation d'organes de contrôle et de défense des intérêts des usagers

- L'Unafam continue à participer activement à des travaux sur l'isolement et la contention.
   Des faits récents montrent que ce sujet est malheureusement toujours d'actualité. L'association alerte sur des situations inhumaines le Contrôleur général des lieux de privation des libertés et les Agences régionales de santé.
   L'Unafam a, par ailleurs, alerté le CGLP sur la suppression du magistrat au sein des Commissions départementales de soins psychiatriques (CDSP).
- L'Unafam a rencontré à plusieurs reprises le Défenseur des droits pour lui présenter des situations concrètes en matière de non-accès à leurs droits pour les personnes en situation de handicap psychique.
- L'Unafam a continué à agir contre le décret Hopsyweb<sup>3</sup> en déposant un recours en justice auprès du Conseil d'État.
- L'année 2019 aura été une année fortement marquée par des actions à travers des rendez-vous, des communiqués, des écrits contre l'intégration de l'AAH au sein du RUA. L'Unafam s'est battue pour que les droits des personnes handicapées soient pris en compte comme ceux de n'importe quel citoyen. L'Unafam n'a cessé, dans le cadre de la concertation RUA, de demander que la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées soit respectée.

<sup>3.</sup> Décret n° 2018-383 du 23 mai 2018 autorisant les traitements de données à caractère personnel relatifs au suivi des personnes en soins psychiatriques sans consentement.



### Mandats de représentation

Les bénévoles de l'Unafam assurent de nombreux mandats de représentation dans des instances nationales qui ont un rôle déterminant à jouer pour améliorer le parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. L'Unafam siège à la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), au CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) et dans ses commissions: santé, accessibilité, compensation ressources, emploi-formation, éducation, organisation institutionnelle, sur la convention ONU. L'association siège à la HAS (Haute autorité de santé) pour les travaux concernant la santé mentale et la psychiatre et dans la commission évaluation et qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au CCOMS ( Organisation mondiale de la santé), à la CNS (Conférence nationale de santé), à l'UNAF (Union nationale des associations de familles), au FIFHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), à l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), et à France Assos Santé. L'Unafam est représentée au copil psychiatrie et au CSSMP (Comité stratégique santé mentale et psychiatrie). Dans ce cadre, elle participe à de nombreux groupes de travail (déstigmatisation, personnes âgées, santé sexuelle, territorialité, recherche). Elle participe aux réflexions menées par l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance).

L'Unafam a participé en 2019 à la préparation de la conférence nationale du handicap (CNH). Présente au sein du comité de pilotage, elle a contribué dans les cinq chantiers majeurs qui ont été ouverts afin de simplifier la vie des personnes en situation de handicap :

- 1. Améliorer les conditions d'octroi de la prestation de compensation du handicap (PCH), afin de mieux prendre en compte les besoins des adultes handicapés.
- 2. Trouver des alternatives au départ de citoyens français en Belgique.
- 3. Revoir le statut et la gouvernance des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour en améliorer le fonctionnement et l'efficacité.
- 4. Mieux prendre en charge les besoins des enfants handicapés en simplifiant le dispositif d'allocation.
- 5. Assurer la participation des personnes en situation de handicap à la construction des politiques publiques.

L'Unafam travaille avec les associations représentant les personnes handicapées et leurs familles au sein du Collectif Handicaps. Elle est présente à la Fondation Santé des étudiants de France et au Droit au savoir. Elle est membre de l'UNIOPSS.

Au niveau européen, l'Unafam siège au bureau de l'EUFAMI (Fédération des associations de familles de personnes malades psychiques d'Europe), ainsi qu'au Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE).

L'Unafam est présente au conseil d'administration et au comité scientifique de la FRC (Fédération pour la recherche sur le cerveau).

### Participations à des travaux, des expérimentations et des contributions

Dans ces instances, l'Unafam a participé à des travaux communs avec d'autres parties prenantes:

- avec l'HAS, sur les indicateurs de qualité des parcours;
- avec l'Agence nationale appui à la performance (ANAP), sur Le projet territorial de santé mentale (PTSM);
- avec le CNCPH, l'Unafam a participé activement à des propositions de textes de lois notamment au sein de la commission compensation-ressources et au sein de la commission emploi;
- au sein de la CNSA, l'association est toujours impliquée dans les travaux concernant le certificat médical dans le dossier MDPH en particulier sur le volet handicap psychique, sur le guide *Troubles psychiques et sur une fiche por*tant sur l'attribution des droits à vie;
- dans les travaux d'Handéo (Association de labellisation de services d'aide à la personne) avec l'Observatoire national des aides humaines, en particulier sur des expérimentations de services à domicile;
- sur l'habitat inclusif (Observatoire de l'habitat inclusif, copil habitat inclusif), mais aussi plus largement sur la question du logement des personnes précaires vivant avec des troubles psychiques;

- dans le domaine du logement et de la précarité, avec ses partenaires: Collectif Alerte, Fnars, Uniopss, collectif CAU, Fondation Abbé Pierre, DIHAL;
- sur la question des personnes malades ayant affaire à la justice. L'Unafam participe au Comité de suivi de la Stratégie nationale de santé (SNS) dont celui pour les personnes sous main de justice et a participé aux journées d'études et colloque sur la santé mentale en prison. Des conventions ont été signées avec l'administration pénitentiaire ayant pour objectifs la sensibilisation de leurs personnels aux problématiques de la maladie psychique et la nécessaire continuité des soins.

#### Les alliances

L'Unafam a travaillé avec ses partenaires historiques sur différents décrets. Il s'agit de la Conférence des présidents de CME de CHS, de la FNAPSY (Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie), la FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés à but non lucratif), la FHF (Fédération hospitalière de France), l'ADESM (Association des établissements participant au service public de santé mentale).

Après avoir porté ensemble le plaidoyer, nous poursuivons nos combats communs sur la problématique de la santé mentale et de la psychiatrie avec **Santé mentale France** et avec l'association **AIRE** (Association des ITEP et de leurs réseaux).

### Les interventions dans les colloques et conférences

Au plan national, l'Unafam est intervenue dans plusieurs événements et colloques organisés par des institutions ou nos partenaires : colloque de l'ANP3SM (Association nationale pour la promotion des soins somatiques en santé mentale), colloque organisé par la conférence des présidents de CME, colloque de l'AJPJA, colloque de l'ANAP, congrès français de psychiatrie, congrès de l'encéphale, colloque organisé par la direction de l'administration pénitentiaire, colloque Confcap, colloque les Invités du Festin, conférence au sein de l'Académie de Médecine, colloque Fédération française de psychiatrie...

## RECHERCHE ET INNOVATION DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les familles adhérentes à l'Unafam, confrontées à la maladie psychique d'un proche, savent que recherche et qualité des soins sont indissociables. Elles l'expriment par de nombreux dons que l'Unafam dédie au soutien à la recherche, notamment par l'attribution de prix à de jeunes chercheurs impliqués dans des programmes de niveau international et dans l'organisation d'un colloque annuel.

### Recherche et études

Comme l'an passé, le comité scientifique a piloté la remise des Prix Recherche Unafam à travers un appel à candidatures destiné spécifiquement aux jeunes chercheurs. Le thème retenu concernait « les désordres psychiatriques de l'adolescent et/ou de l'adulte ». Le Prix était ouvert à toutes les disciplines : neurosciences, neuro-imagerie, génétique, immunologie, épidémiologie, sciences humaines et sociales, économie... Après expertise des candidatures reçues, le comité scientifique a attribué d'une part, un Prix de recherche en neurosciences à Irène Nkam (Centre de recherche en psychiatrie et neurosciences. INSERM U894)

pour son projet « Travaux sur l'influence des polymorphismes des gènes du système dopaminergique sur les performances exécutives et attentionnelles chez les personnes vivant avec une schizophrénie » et d'autre part, un Prix de recherche en sciences humaines 2019 à Lynda Lotte-Hoareau (CERMES3) pour son projet « Prévenir les troubles de la relation précoce et de la parentalité à l'Île de la Réunion : une analyse compréhensive de l'offre de soins psychiques, des pratiques professionnelles et du travail en réseau ».

Les prix ont été décernés à l'occasion du colloque Recherche de l'Unafam du 7 octobre 2019.

### Coopérations

Au plan national, l'Unafam est membre de la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC), qui finance la recherche en neurosciences et sensibilise le grand public à l'importance de mieux connaître le cerveau pour mieux le guérir. La FRC et ses membres ont lancé un appel à projets collectif sur la thématique: « Le cerveau agressé par son environnement ». À l'issue des expertises, le comité scientifique de la FRC a sélectionné 21 projets selon trois critères de qualité scientifique, de caractère innovant et de transversalité.

L'Unafam a décidé de soutenir financièrement, à hauteur de 40000€, un des projets sélectionnés, porté par **Stéphanie Daumas** de



l'Institut de biologie de Paris sur « L'implication des gènes dans la vulnérabilité au stress et aux maladies psychiatriques ». L'objectif de ce projet de recherche est de mettre en évidence les mécanismes responsables de la vulnérabilité mais également d'identifier de nouvelles pistes thérapeutiques.

### Conférences et colloques

### Dans les délégations

Au niveau des délégations, près de 120 colloques, conférences, débats et réunions à thème ont été organisés pour près de 10000 participants. Ces rendez-vous destinés aux adhérents et au grand public rencontrent chaque année un large succès. Les membres du comité scientifique soutiennent à leur demande les équipes organisatrices.

### Au plan national

En 2019, le comité scientifique a organisé un colloque national « Vers l'alliance thérapeutique usagers, familles et professionnels », avec le soutien de la CNSA, le 7 octobre 2019 au ministère de la Santé à Paris. Ce thème a été choisi par les experts du comité scientifique car le soin en psychiatrie vise désormais non plus seulement la réduction des symptômes mais

surtout le rétablissement, pour une meilleure qualité de vie, avec l'inclusion du plus grand nombre des personnes concernées dans la vie citoyenne, relationnelle, affective, socio-professionnelle, la plus harmonieuse possible.

Le colloque a réuni 250 personnes. L'intégralité des interventions des conférenciers est disponible sur la chaîne YouTube de l'Unafam.

### Observatoire des pratiques

L'implantation de l'Unafam sur l'ensemble du territoire français, la longue expérience de ses adhérents confrontés à la maladie et/ou au handicap psychique de leur proche, la connaissance du terrain par ses bénévoles, lui confèrent naturellement un rôle d'observatoire des pratiques et organisations dans différents domaines. À la demande de la DGCS, l'Unafam avait lancé en 2014 un recensement de bonnes pratiques de prise en charge en psychiatrie, et en 2015 le recueil des pratiques en matière d'emploi. En 2016, les bonnes pratiques en matière d'hébergement ont été recensées.

En 2019, l'Unafam a travaillé à l'enrichissement des thématiques existantes et a lancé une enquête sur les « urgences en psychiatrie avant hospitalisation ».

Nous avons également réalisé une enquête sur les soins ambulatoires sans consentement qui a donné lieu à une présentation à la HAS dans le cadre du travail mené sur ce sujet. Une publication a été réalisée.

L'Unafam, par sa volonté de partager ses travaux avec le plus grand nombre, a dématérialisé ces recueils en créant la plateforme http://observatoire.unafam.org. Les bonnes pratiques sont cartographiées, le visiteur peut ainsi découvrir ce qui existe sur son territoire en quelques clics. Un formulaire de candidature est disponible pour toutes structures ou services qui souhaiteraient y figurer.



# GOUVERNANCE, VIE ASSOCIATIVE ET FONCTIONNEMENT

### Gouvernance

### Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2019 sous la présidence de Marie-Jeanne Richard. Trois administrateurs ont terminé leurs mandats et ont laissé place à trois nouveaux administrateurs.

Au cours de ces séances, le conseil d'administration a prolongé le mandat de quatre délégués régionaux et en a nommé trois nouveaux. Il a également procédé à la nomination et au renouvellement des mandats de 28 délégués départementaux. Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est également réuni en séminaire ayant pour objets: les réflexions sur les plaidoyers que pourrait porter l'Unafam dans le futur, la définition de son plan de communication et la mise en œuvre d'un comité éthique.

# Le bureau du conseil d'administration

Le bureau du conseil d'administration s'est réuni à onze reprises en 2019, sous la présidence de Marie-Jeanne Richard. Huit séminaires ont été organisés pour approfondir des sujets tels que la protection des données dans le cadre du RGPD, la PCH et la communication.

# Les instances consultatives et prospectives

Les instances consultatives et prospectives sont créées par le conseil d'administration pour l'aider dans ses prises de décisions et dans l'évolution de son activité. La gouvernance de ces instances est assurée majoritairement par des bénévoles mais elles sont également constituées de salariés et/ou d'experts extérieurs. Elles se réunissent entre trois et neuf fois par an.

#### Les commissions

- Pépinière de compétences : elle a pour mission de gérer l'appel à candidature, de rechercher et auditionner les candidats au conseil d'administration. À ce titre, elle a instruit les candidatures de trois nouveaux administrateurs en 2019.
- Vie associative: créée en 2008 par le CA, cette commission est constituée de bénévoles. Elle assure le lien entre le conseil d'administration, les délégués régionaux et les délégués départementaux. Elle a instruit les nominations des délégués. Elle a également participé à la préparation, avec le bureau, du contenu des réunions nationales avec les délégués départementaux et régionaux. La commission vie associative apporte également son soutien aux délégations en difficulté.

- Formation: en 2019, la commission formation a continué à travailler à la conception et la mise en œuvre de la formation des pairs-aidants famille par e-learning et a revu certains contenus de formations. La commission a aussi intégré un nouveau dispositif dans les formations proposées par l'association: les Premiers secours en santé mentale (PSSM) en lien avec deux autres organismes, Santé mentale France et l'INFIPP.
- Communication : elle a été créée cette année et accompagne, avec l'appui d'une agence de communication et des équipes de professionnels, la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'association.

### Les comités

- Le comité scientifique : au cours de l'année, le comité scientifique a lancé et instruit les dossiers pour le Prix Recherche et organisé un colloque scientifique. En 2019, le comité scientifique a diffusé un Flash Info Recherche autour de productions scientifiques qui paraissaient pertinentes à partager.
- Le comité éditorial et de relecture : ce comité a en charge le pilotage des sujets de la revue Unafam *Un autre regard* (4 numéros par an).





### Les groupes techniques

- Santé et soins : le groupe technique continue de travailler activement autour du projet territorial de santé mentale (PTSM) en établissant des suivis et des bilans grâce aux remontées de bénévoles des délégations via un groupe WhatsApp très actif. La référente PTSM du groupe a notamment participé à un colloque à Saint-Anne pour présenter ses résultats d'enquête de terrain. Le groupe travaille sur la problématique de la contention et l'isolement avec la HAS et la DGOS. Ses membres ont participé à de nombreux groupes consultatifs et colloques. Ce groupe a également initié une enquête autour des soins ambulatoires sans consentement et a travaillé à une enquête sur les urgences psychiatriques. Ses membres ont participé aux groupes de travail sur la transformation du système de santé, au COPIL psychiatrie et au comité de suivi « Psychiatrie et santé mentale » de la HAS et participe aux réflexions de l'ANAP sur les sujets concernant la santé mentale.
- Emploi : le groupe continue à travailler autour du déploiement du dispositif emploi accompagné. Il a contribué aux travaux du CNCPH (au sein de la commission emploi) et participé activement aux réunions de l'AGEFIPH et du FIPHFP ainsi qu'aux concertations sur la réforme de l'OETH et de l'offre de service aux travailleurs handicapés. Le groupe a rédigé une fiche pour l'Observatoire de bonnes pratiques.
- Logements et accompagnements: ce groupe continue à suivre et soutenir le développement de résidences accueil ainsi que toutes les autres formes de logements accompagnés. Il participe également à l'Observatoire de l'habitat inclusif

- tel que défini par l'article 129 de la loi ELAN et est membre du comité de suivi du programme « Un chez soi d'abord » de la DIHAL (Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement). Le groupe s'est également mobilisé sur la question de l'accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques et a élaboré une fiche sur les SAVS et le SAMSAH. Il a enfin, en accord avec le projet associatif, commencé à préparer une Journée nationale qui se tiendra en 2020 sur la question du logement et de l'accompagnement afin de constituer un futur réseau de référents sur ces questions.
- Parcours pénal : le groupe de travail a renforcé les liens avec l'administration pénitentiaire, la gendarmerie, la magistrature et plusieurs Barreaux afin de sensibiliser ces institutions aux conséquences des maladies et du handicap psychiques. Les membres du groupe ont participé à des réunions avec les directions interrégionales des services pénitentiaires et avec des services pénitentiaires d'insertion et de probation. L'objectif est d'amener ces institutions à adapter leurs pratiques professionnelles lorsqu'ils sont au contact de personnes malades et/ou handicapées psychiques. Ce groupe développe son réseau de « référents parcours pénal » Unafam qui seront chargés de ces sensibilisations en délégation et de l'accueil des familles dont un proche est sous main de justice. Pour outiller ces référents, le groupe a rédigé un manuel du référent parcours pénal et propose une lettre de liaison pour les membres de ce réseau. En parallèle, le travail de plaidoyer auprès des parlementaires s'est poursuivi pour promouvoir une meilleure prise en charge de la maladie psychique dans les textes de lois et dans le milieu carcéral. Le groupe a initié, en partenariat avec Prison Insider, un travail d'élaboration d'un kit d'aide à la défense des personnes souffrant de troubles psychiques à destination des avocats.
- École et troubles psychiques: ce groupe contribue à l'accueil des parents d'enfants et d'adolescents souffrant de troubles psychiques et psychologiques. Il travaille également au contenu de la formation « Troubles du comportement et parcours scolaire ».

### Les groupes de travail

• Répertoire des structures: le travail du groupe vise à maintenir à jour le répertoire des structures et à l'enrichir pour permettre à chacun de trouver les informations concernant son territoire. Ce répertoire est accessible sur le site www.unafam.org

En 2019, deux nouveaux groupes se sont constitués au regard des problématiques actuelles :

- Protection juridique des majeurs : ce sujet est important pour de nombreux adhérents. Les nouveaux textes de loi modifient le paysage de la protection juridique des majeurs. Certains de ces membres ont des mandats de représentation dans des associations de familles.
- Grands-parents : ce groupe de travail est né d'un réseau d'entraide national d'adhérents devenus grands-parents lorsque leur enfant malade est devenu parent à son tour. Ses membres abordent concrètement la question de la parentalité: soutien, partage ou délégation d'autorité parentale. Ils veillent à ce que leurs petits-enfants présents dans l'entourage familial ne soient ni oubliés, ni considérés uniquement comme enfants à risque, voire à très haut risque. Ils ont travaillé à rédiger et éditer un mémento pour aider les familles et sensibiliser les bénévoles et les professionnels.

### Travaux des référents nationaux

• MDPH: participation à l'élaboration du guide Handicap psychique de la CNSA et à la

préparation de travaux avec la CNSA et forte contribution aux travaux autour de l'AAH et de la PCH

- CDSP: continuité du partenariat avec la DGS visant à améliorer le fonctionnement des CDSP. mise en place d'une enquête auprès des ARS et rédaction du rapport d'analyse. Analyse des résultats d'une enquête auprès des représentants en CDSP sur l'application de la loi relative à l'isolement et à la contention.
- Précarité: participation à des réunions, études de rapports pour souligner les problématiques des personnes ayant des troubles psychiques à la rue et faire émerger les besoins. A cette problématique, est rattachée la difficulté de l'accès au logement de droit commun pour les personnes malades et/ou handicapées psychiques. Ces personnes en grande précarité, vivant avec des troubles psychiques, sont des personnes qui le plus souvent ont des difficultés à demander l'aide à laquelle elles auraient droit.
- GEM: informer les délégations sur les éléments nouveaux pour les GEM (nouvelle Charte des GEM, synthèses sur la vie des GEM en France) afin de les conseiller lorsqu'ils assurent le parrainage d'un GEM (aide à la résolution des tensions, soutien aux animateurs, faire respecter l'autonomie de décision des Conseils de GEM. Participer au Comité de suivi des GEM en lien avec le représentant Unafam au sein du CNIGEM.



### Vie associative

La vie associative est portée par des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour soutenir et représenter l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. Leur action représente 246 équivalents temps plein.

### **Projet associatif**

Initié en 2015, le projet associatif est mis en œuvre progressivement grâce aux bénévoles, aux salariés en région et aux adhérents, avec le

soutien du national. Un groupe a travaillé sur la thématique « Ouverture aux usagers » pour établir une feuille de route, rédiger des propositions et répertorier les initiatives déjà existantes.

### Communication

En 2019, l'Unafam a travaillé à un plan de communication avec le soutien d'une agence partenaire pour son élaboration et pour sa mise en œuvre. Ce travail se poursuivra en 2020.

### Vie des délégations

La déclinaison de la politique définie par le CA trouve sa source et son application dans les territoires, au plus près des familles, dans les délégations départementales et les délégations régionales.

Les délégations de l'Unafam sont présentes dans tous les départements de la Métropole et de l'Outre-mer. Une instance régionale assure la coordination et le soutien des délégations d'une même région.

La vie associative de chaque délégation a su trouver des modes de fonctionnement adaptés au périmètre de la délégation, à sa population et sa géographie, à ses moyens humains et financiers. Si le quart des départements a plus de 1 million d'habitants, un quart en a moins de 300 000.

21 nouveaux délégués départementaux ont été nommés en 2019 et sept ont été prolongés dans leur fonction. Ils ont suivi la formation à la responsabilité ou sont inscrits dans les prochaines sessions.

Responsables d'une petite délégation ou d'une plus grande, les délégués ont tous le souci de mettre en œuvre les missions de l'Unafam. Plus de 2000 bénévoles s'impliquent au quotidien dans les délégations. Quand le nombre de bénévoles est réduit, la priorité est toujours et clairement le soutien aux familles (écoute, accueil, entraide). Quand il n'y a pas de délégué formellement nommé, ou en période de transition, les bénévoles s'organisent autour d'une gouvernance plurielle avec le soutien actif du délégué régional qui apparaît comme un tuteur.

### Focus sur les sollicitations nouvelles pour les bénévoles des délégations

En plus de leurs activités habituelles dans le cadre de leurs missions, les bénévoles des délégations départementales et régionales ont été particulièrement sollicités cette année:

- Sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD), il a fallu faire un travail de sécurisation et de changement des pratiques habituelles.
- Le Projet associatif continue à mobiliser les délégations. Il donne maintenant une direction commune et une cohérence des activités.
- Les délégations se sont mobilisées autour du site web et ont ainsi contribué à redonner de la visibilité à l'association.

- Des actions mises en place récemment ont pris de l'ampleur dans les délégations : Journées d'information sur les troubles psychiques, atelier « après PROSPECT », ateliers de promotion du bien-être, formation à l'accueil de parents d'enfants et adolescents.
- La démocratie sanitaire prend une place de plus en plus importante. Pour réellement s'exercer, elle demande du temps et de la formation : Commission des usagers (CDU), maisons de l'autonomie (MDA) ou maison départementale personnes handicapées (MDPH), Commission départementale de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), Commissions départementales de soins en psychiatrie (CDSP), Conseils de surveillance (CS) des hôpitaux.
- Les partenariats locaux sont importants. Ils s'expriment au travers des Conseils locaux de santé (CLS) des Conseils locaux de santé mentale (CLSM), des réseaux handicaps psychiques, des structures et dispositifs impliqués dans l'accompagnement, l'emploi et le logement, le parrainage de GEM.
- De nouvelles instances relatives à la Stratégie nationale de santé et pilotées par les ARS ont été mises en place : Conseil territorial de santé (CTS), Commission spécialisée en santé mentale (CSSM), PRS2 (Projet régional de santé).

- En 2019, les bénévoles ont été très mobilisés localement par les PTSM (Projet territorial de santé mentale). Le groupe technique Soins a animé les échanges interdépartementaux et a apporté informations et soutien aux délégations départementales et régionales.
- Les bénévoles poursuivent leur familiarisation avec des concepts plus nouveaux qui ont trait à la réhabilitation, à l'éducation thérapeutique du patient (ETP), à la transformation de l'offre, à la notion de réponse accompagnée pour tous (RAPT), aux PSSM (Premiers soins en santé mentale).
- Certaines délégations ont été confrontées à des dysfonctionnements quelquefois graves dans les hôpitaux psychiatriques. Les représentants Unafam ont dû intervenir pour que l'accueil des personnes en souffrance psychique soit assuré dans des conditions préservant la dignité des patients et pour que la qualité des soins soit préservée. Cette pénurie de ressources soignantes en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, ces conditions d'accueil indignes du soin existent toujours, entraînant de réelles pertes de chance pour les personnes malades.
- Les salariés en délégation ont soulagé le travail des bénévoles en modifiant l'organisation et la répartition des tâches.

### Fonctionnement interne

L'Unafam est une association qui s'appuie, pour la grande majorité de ses actions, sur des ressources bénévoles qui représentent 246 équivalents temps plein. L'association est organisée autour d'un siège, de 99 délégations départementales, de 13 délégations régionales et de 339 sites d'accueil.

### Organisation des délégations

L'Unafam s'est dotée d'une organisation en délégations départementales et régionales qui couvrent tout le territoire. Les délégués départementaux, formés à la responsabilité, sont nommés par le conseil d'administration sur proposition des bénévoles de la délégation, des délégués régionaux et de la Commission vie associative. Ils constituent leur équipe d'animation, organisent les activités et fixent les priorités en fonction de leurs moyens et en cohérence avec les orientations de la Région et du conseil d'administration.

Ils se réunissent une fois par an à Paris. Cette année, devant la charge que représente ce travail de délégué, nous avons, dans certaines délégations, nommé des délégués adjoints qui apportent leur soutien aux délégués.

Les délégués régionaux sont également nommés par le CA. En 2016, le périmètre des délégations régionales s'est adapté à celui des nouvelles régions. Ils n'ont pas de fonction hiérarchique mais un rôle de soutien et de coordination auprès des délégations départementales, de représentation au niveau des instances régionales (ARS, URASS, CRSA), de communication et de formation. De nouvelles attributions ont été confiées aux délégués régionaux : assurer la succession des délégués dans les départements et le fonctionnement des délégations en cas de vacance. Ils sont également mobilisés pour monter des dossiers de financements régionaux. Ils se sont réunis quatre fois au siège et participent largement aux objectifs de la vie associative.

La Commission vie associative (CVA)

La CVA est une commission permanente, interface entre le CA et les délégations (DR et DD). Elle a pour mission d'assurer leur bon fonctionnement et d'apporter un soutien en cas de besoin. Chaque membre, en tant que correspondant, a pris plus particulièrement en charge deux ou trois Régions.

Cinq bénévoles participent à cette instance qui s'est réunie plusieurs fois en 2019. Elle a participé avec les DR à la proposition de nomination ou la prolongation des mandats de 28 délégués Toutes les délégations, notamment les délégations régionales, n'ont pas de locaux en propre. Elles sont alors accueillies dans des locaux municipaux, des hôpitaux ou des UDAF.

Les moyens des délégations sont très hétérogènes, tant du point de vue des ressources financières que des ressources humaines. La délégation régionale veille à assurer un minimum d'homogénéité entre les délégations dans l'attribution des moyens régionaux à sa disposition et en favorisant leur mutualisation.

Progressivement, avec des financements ARS pour l'aide aux aidants, des professionnels salariés sont recrutés pour venir en appui aux bénévoles dans les régions mais aussi dans certains départements : en 2019, on comptait 29 professionnels pour 112 délégations.



départementaux. Elle a participé à l'organisation et à l'animation de réunions de responsables DD ou DR et est intervenue au cours de réunions en délégation. Elle correspond régulièrement par mail, téléphone, avec les responsables sur le terrain et tout particulièrement les DR.

### Professionnels de l'Unafam

52 professionnels (45,5 ETP) appuient les délégations et la gouvernance dans la réalisation des missions sociales et la gestion quotidienne de l'association. 29 d'entre eux travaillent au sein des délégations départementales ou régionales pour soutenir les équipes bénévoles. 23 sont

au siège en soutien de l'animation nationale de l'association et de son fonctionnement (vie associative, adhésions, formation, communication, comptabilité, ressources humaines) ou en proposant des services d'écoute et d'information aux adhérents. Cette présence est essentielle pour mener à bien nos missions.



## Donner à l'Unafam, c'est aider 3 millions de personnes souffrant de troubles psychiques sévères en France et les 4,5 millions de personnes les accompagnant

Troubles bipolaires Schizophrénie TOC Groupes de paroles Innovation Droits Lobbying Troubles psychiques sévères Dépressions sévères Accueil par des pairs Représentations Défense des intérêts communs Faire face à la maladie Sensibilisation Entourage Familles Déstigmatisation Psychoses graves Amis Reconnaissance d'utilité publique Formation Assistantes sociales Soins Bénévoles formés **Psychoéducation** Ecoute par des psychologues Précarité Santé mentale Psychiatrie Information Troubles des enfants et adolescents Sortir de l'isolement

## JE SOUHAITE FAIRE UN DON

À remplir et à envoyer accompagné de votre chèque à : Si vous êtes adhérent(e), merci d'inscrire ici le numéro DUARRA20 Unafam - 12, villa Compoint - 75017 Paris d'adhérent indiqué sur les courriers que nous vous adressons. DÉDUCTION N° d'adhérent OUI, je veux aider les malades psychiques ☐ Mme ☐ Mlle □ M. et leur famille avec l'Unafam. Je fais pour cela un don de : Nom Prénom **□ 50 € □**80€ **□** 20 € Adresse complète □ 100 € □ 150 € □.....€ Ville Je joins mon don par chèque à l'ordre de l'Unafam Date de naissance ☐ Je souhaite recevoir la Lettre de la Présidente Téléphone (lettre interne mensuelle envoyée par mail). F-mail

# RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÉRE

### année 2019

# NOUS CONFIRMONS NOTRE TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT SANS BOUSCULER NOS ÉQUILIBRES FINANCIERS



Danièle Loubier

Notre soutien aux proches aidants familles s'est concrétisé cette année par un développement notable de nos formations (+ 28 %), qui a bénéficié à 2000 personnes, de nos dispositifs d'écoute et d'accueil en présentiel, des interventions de notre service social (+ 8 %) et des consultations juridiques.

La mobilisation de tous pour doter notre association d'un site internet digne de ce nom a galvanisé les énergies. Nous devrions en voir les retombées dans les mois à venir.

### Le compte de résultat 2019

L'Unafam présente un résultat positif de 101 170€

#### Les ressources

Les produits d'exploitation ont progressé de près de 4 % cette année et l'ensemble des ressources s'établit à 6084 K€. Nos ressources proviennent majoritairement de subventions publiques qui représentent 60 % des financements de l'association. Au plan national, nous sommes soutenus principalement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

Ces soutiens financiers nous permettent de renforcer et de diversifier nos actions de formation et celles d'accueil et d'écoute, de maintenir nos services spécifiques nationaux, et de développer nos initiatives de lutte contre la stigmatisation ainsi que l'Observatoire des Bonnes Pratiques. En Région, les subventions les plus importantes proviennent des Agences Régionales de Santé (ARS) qui accompagnent nos Délégations dans leurs actions. De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.

Les adhésions ont nettement progressé en 2019, de près de 5 %, portant le nombre de nos adhérents à 15 300, ils contribuent pour 17 % au financement de nos missions.

Les dons sont stables cette année. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs.

#### Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à 5 983 K€.

Le renforcement des moyens humains professionnels pour appuyer le travail des bénévoles en délégation initié l'an dernier s'est poursuivi dans la limite des financements publics régionaux que nous avons pu mobiliser pour ce faire. L'association a décidé de renouveler la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite prime Macron.

Cette année a vu le lancement de nouvelles formations pour les proches aidants ainsi que l'élaboration d'un premier module de formation à distance, son lancement est prévu début 2020. Ce développement a été maîtrisé et financé notamment par une dotation en hausse de la CNSA. Enfin, grâce à des provisions dédiées, nous avons pu aussi accroître notre soutien à des projets de recherche dans le champ des maladies psychiques.

#### Le bilan

Le total du bilan est en légère progression avec notamment une hausse de nos immobilisations incorporelles du fait du nouveau site internet, il s'établit à 9074 K€. Notre association n'est pas endettée et sa situation financière est saine.

Un grand merci au nom du Conseil d'Administration à l'ensemble des équipes de professionnels, de bénévoles, et de partenaires, qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats.

## BILAN GÉNÉRAL SIÈGE DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2019 (en euros)

31-12-2019			31-12-2018	
BILAN ACTIF	Brut	Amort.	Net	Net
Logiciels Siège	185 165	82496	102669	11 402
Logiciels Délégations	12958	10638	2 3 2 0	3 2 2 4
Avances et acomptes			0	16782
Total immobilisations incorporelles	198 123	93 134	104989	31 408
Terrains	621 649		621 649	621 649
Constructions Bagneux	1326681	1 326 681	0	0
Local Metz	7 622	7 622	0	0
Siège Paris	1026859	587 021	439838	460 375
Siège Paris Annexe	167 694	69 220	98 474	102 666
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	36328	88672	91 797
Installations et agencements Siège	144 102	101 340	42762	50 649
Installations et agencements Délégations	71 232	59605	11 627	13 673
Matériel de Bureau Siège	9348	6 6 2 1	2727	666
Matériel de Bureau Délégations	39233	35 847	3386	4013
Matériel Informatique Siège	148 375	123 479	24896	35847
Matériel Informatique Délégations	160436	135 012	25424	25 696
Mobilier Siège	107 757	107757	0	24
Mobilier Délégations	42470	41 649	821	2059
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3998458	2 638 182	1360276	1 409 114
Dépôts et Cautionnements Siège	289		289	289
Dépôts et Cautionnements Délégations	11 044		11 044	10 105
Total immobilisations financières	11 333		11 333	10 394
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4207914	2731316	1476598	1450916
Acomptes Fournisseurs Siège	12410		12410	6464
Acomptes Fournisseurs Délégations	7 2 5 2		7 2 5 2	365
Créances diverses Siège	76 565		76 565	53 578
Créances diverses Délégations	22		22	5 4 8 7
Subventions à recevoir Siège	298717		298717	362 871
Subventions à recevoir Délégations	58661		58661	32 832
Produits à recevoir Siège	74 672		74672	2 100
Produits à recevoir Délégations	7454		7 454	19 273
Total des créances	535 753		535 753	482970
Valeurs mobilières Siège + Comptes à Terme	37 957		37 957	37 957
Valeurs mobilières Délégations	13 633		13 633	58 651
Disponibilités Siège	4202148		4 202 148	4 3 2 8 1 4 4
Disponibilités Délégations	2785403		2785403	2567379
Total des disponibilités	7 039 141		7 039 141	6992131
Charges constatées d'avance Siège	20364		20364	13 687
Charges constatées d'avance Délégations	2430		2430	1734
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7597688		7597 688	7490522
TOTAL GÉNÉRAL	11 805 602	2731316	9074286	8 9 4 1 4 3 8

### BILAN GÉNÉRAL SIÈGE DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2019 (en euros)

BILAN PASSIF	31-12-2019	31-12-2018
Fonds Propres	3 513 335	3 513 335
Total des fonds associatifs	3 513 335	3 5 1 3 3 3 5
Subventions d'investissement	21 239	21 239
Résultat de l'Exercice	101 170	348 087
Report à nouveau	2017798	1667460
Total des autres fonds	2 140 207	2036786
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 653 542	5 550 121
Fonds dédiés Siège	1970433	1 898 898
Fonds dédiés Délégations	822284	822602
Provisions pour charges Siège	61 375	49 292
Provisions pour charges Délégations	30644	28867
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	2884736	2799659
Total des dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés Siège	139 225	157 990
Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	34686	18 518
Dettes sociales et fiscales Siège	212 645	200 028
Autres dettes Siège	67763	129 548
Autres dettes Délégations	62 070	75 021
Total des autres dettes	516389	581 105
Produits constatés d'avance Siège	10 815	8355
Produits constatés d'avance Délégations	8804	2 198
TOTAL DETTES	536008	591 658
TOTAL GÉNÉRAL	9 074 286	8941438

Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2020

## COMPTE DE RÉSULTAT SIÈGE DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2019 (en euros)

		Résultat 2019				Résultat 2018		
		Siège	Délégations	Retraite- ment	Résultat Cumulé	Résultat Cumulé		
Prod	Produits d'exploitation							
70	Ventes-Prestations Services	301 318	10 641	-48049	263 910	249 868		
74	Subventions DGS + DGCS	195 000			195 000	296 000		
74	Subvention CNSA	781 492			781 492	713 346		
74	Autres Subventions	846399	1 553 222	- 152 129	2247492	2 108 951		
75	Cotisations	1018628	253 990	- 253 990	1018628	974 276		
75	Mécénat	40000			40 000	30000		
75	Dons reçus	189604	99288	- 75 659	213 233	207726		
75	Aide aux Régions		55 000	- 55 000	0	0		
75	Aide aux Délégations		290 329	- 290 329	0	0		
75	Dons = non rbt frais	274 959			274 959	272 651		
75	Autres produits de gestion	8254	164814	- 54 271	118797	111 313		
Total		3 655 654	2427284	(929427)	5 153 511	4964131		
Char	ges d'exploitation							
60	Achats	68 628	146 089	- 14774	199943	215 830		
61	Services extérieurs	320 502	309990	- 33 275	597217	556 896		
62	Autres services extérieurs	949677	1 182 022		2 131 699	2 139 691		
62	Dons = non rbt frais	274 959			274 959	272 651		
63	Impôts, taxes et versements assimilés	128 169	3 4 7 8		131 647	98432		
64	Charges de personnel	1 311 629	292 843		1604472	1 401 122		
65	Autres charges de gestion courante	724976	333 314	- 881 378	176 912	49 562		
68	Dotations aux amortissements	58 422	20 024		78 446	68866		
	Total	3836962	2 287 760	(929427)	5 195 295	4803050		
RÉSU	ILTAT D'EXPLOITATION	(181 308)	139524	0	41 784	161 081		

### COMPTE DE RÉSULTAT SIÈGE DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2019 (en euros)

			Résultat 2018					
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat Cumulé		
Prod	Produits financiers							
76	Produits financiers	12025	2 3 2 7		14352	16622		
	Total	12025	2 3 2 7	0	14352	16622		
Char	ges financières							
66	Charges financières	0	0		0	406		
	Total	0	0	0	0	406		
RÉSU	ILTAT FINANCIER	12 025	2327	0	14352	16216		
RÉSU	ILTAT COURANT	(169 283)	141 851	0	(27432)	177 297		
Prod	uits exceptionnels							
77	Produits exceptionnels	197 462	8774		206236	256798		
78	Reprises sur provisions	378845	319812		698 657	642 425		
	Total	576307	328 586	0	904893	899 223		
Char	ges exceptionnelles							
67	Charges exceptionnelles	4000	0		4000	44077		
68	Dotations aux provisions	462463	321 270		783 733	696 999		
	Total	466463	321 270	0	787733	741 076		
RÉSU	ILTAT EXCEPTIONNEL	109844	7316	0	117 160	158 147		
Transfert de charges		11 442			11 442	12 643		
TOTAL DES PRODUITS		4255428	2758197	(929427)	6 084 198	5892619		
TOT	AL DES CHARGES	4 3 0 3 4 2 5	2609030	(929427)	5 983 028	5 5 4 4 5 3 2		
RÉSU	ILTAT	(47 997)	149 167		101 170	348087		

Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2020

### BUDGET PRÉVSIONNEL GÉNÉRAL SIÈGE ET DÉLÉGATIONS 2020 (en euros)

CHARGES	Siège	Délégations	Retraite- ment	Prévisionnel 2020	Réalisé 2019
CHARGES DIRECTES					
60 - Achats	71 000	146 000	-15000	202 000	199943
61 - Services extérieurs	430000	310 000	-35 000	705 000	597 217
62 - Autres services extérieurs	1315000	1 180 000		2 495 000	2406658
63 - Impôts et taxes	120000	4000		124 000	131 647
64 - Charges de personnel	1230000	300 000		1530000	1604472
65 - Autres charges de gestion courante	700000	330 000	-870 000	160 000	176 912
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	4000			4000	4000
68 - Dotation aux amortissements et provisions	260 000	340 000		600 000	862 179
Total des charges	4130000	2610000	-920000	5820000	5 983 028
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2020					101 170
86 - Emplois des contributions volontaires en nature					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL	4130000	2610000	-920000	5820000	6084198

PRODUITS	Siège	Délégations	Retraite- ment	Prévisionnel 2020	Réalisé 2019
RESSOURCES DIRECTES					
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	290 000	12 000	-50 000	252 000	263 910
74 - Subventions d'exploitation	1820000	1500000	-150000	3 170 000	3 2 2 3 9 8 4
75 - Autres produits de gestion courante	1565000	850000	-720000	1695000	1 665 617
76 - Produits financiers	13 000	3000		16 000	14 352
77 - Produits exceptionnels	50000	5000		55 0 0 0	206236
78 - Reprises sur amortissements et provisions, fonds dédies et réserves	382000	240 000		622 000	698 657
79 - Transfert de charges	10000			10000	11 442
Total des produits	4130000	2610000	-920000	5820000	6084198
RÉSULTAT					
87 - Contributions volontaires en nature					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	4130000	2610000	-920000	5820000	6084198

Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2020

# ANNUAIRE DÉLÉGATIONS

AIN - UNAFAM 01 · 04 74 32 11 39 · 01@unafamora ● AISNE - UNAFAM 02 · 03 23 63 93 54 · 02@unafamora ● ALLIER - UNAFAM 03 · 04 73 92 93 34 · 03@ungfamorg ● ALPES HAUTE-PROVENCE - UNAFAM 04 · 07 67 18 66 88 · 04@unafamora ● HAUTES-ALPES - UNAFAM 05 · 04 92 49 07 52 · 05@unafamora ● ALPES-MARITIMES - UNAFAM 06 · 04 92 15 09 87 · 06@unafamora ● ARDÈCHE - UNAFAM 07 · 04 75 41 13 89 · 07@unafamora ● ARDENNES - UNAFAM 08 · 03 · 24 · 56 · 23 · 88 · 08@unafamora ● ARIÈGE - UNAFAM 09 · 09 · 63 · 59 · 49 · 88 · 09@unafamora ■ AUBE - UNAFAM 10 · 03 25 40 62 74 · 10@unafam.org ■ AUDE - UNAFAM 11 · 09 50 03 51 68 · 11@unafam.org ■ AVEYRON - UNAFAM 12 · 07 77 38 96 00 · 12@unafamora ● BOUCHES-DU-RHÔNE - UNAFAM 13 · 06 43 84 67 22 · 13@unafam.org ● CALVADOS - UNAFAM 14 · 02 31 85 24 87 · 14@unafam.org ● CANTAL - UNAFAM 15 · 04 73 92 93 34 · 15eunafamorg ● CHARENTE - UNAFAM 16 · 06 07 36 42 21 · 16eunafamorg ● CHARENTE-MARITIME - UNAFAM 17 · 05 46 00 41 54 · 17@unofamora ● CHER - UNAFAM 18 · 02 48 70 05 38 · 18@unofamora ● CORRÈZE - UNAFAM 19 · 06 07 36 42 21 · 19@unofamora ● CORSE - UNAFAM 20 · 06 79 30 26 59 · 20@unofamora ● CÔTE-D'OR - UNAFAM 21 · 03 80 49 78 45 · 21@unofamora ● CÔTES-D'ARMOR - UNAFAM 22 · 02 96 33 53 84 · 22@unofamora ● CREUSE -UNAFAM 23 · 06 49 17 62 58 · 23@unafamorg ● DORDOGNE - UNAFAM 24 · 06 07 37 46 74 · 24@unafamorg ● DOUBS - UNAFAM 25 · 03 81 53 68 56 · 25@unafamora ● DRÔME - UNAFAM 26 · 04 26 42 02 73 · 26@unafamora ● EURE - UNAFAM 27 · 02 32 31 36 19 · 27@unafam.org ● EURE-ET-LOIR - UNAFAM 28 · 06 86 51 21 56 · 28@unafam.org ● FINISTÈRE - UNAFAM 29 · 06 74 94 09 21 · 29@unafam.org ● GARD - UNAFAM 30 · 06 98 17 53 44 · 30@unafam.org ■ HAUTE-GARONNE - UNAFAM 31 · 05 61 48 11 56 · 31@unafam.org ■ GERS - UNAFAM 32 · 05 62 60 30 36 · 32@unofamora ● GIRONDE - UNAFAM 33 · 05 56 81 44 32 · 33@unofamora ● HÉRAULT - UNAFAM 34 · 04 67 58 49 29 · 34@unofamora ● ILLE-ET-VILAINE - UNAFAM 35 · 02 99 87 55 78 · 35@unofamora ● INDRE - UNAFAM 36 · 02 54 27 68 19 · 36@unafamorg ● INDRE-ET-LOIRE - UNAFAM 37 · 02 47 64 43 79 · 37@unafam.org ● ISÈRE -UNAFAM 38 · 04 76 43 12 71 · 38@unafam.org ● JURA - UNAFAM 39 · 03 84 47 58 77 · 39@unafam.org ● LANDES - UNAFAM 40 · 05 58 52 07 32 · 40@unafamorg ● LOIR-ET-CHER - UNAFAM 41 · 06 71 53 24 15 · 41@unafamorg ● LOIRE - UNAFAM 42 · 04 77 32 77 05 · 42@unafamorg ● HAUTE-LOIRE - UNAFAM 43 · 04 71 03 36 64 · 43@unafamorg ■ LOIRE-ATLANTIQUE - UNAFAM 44 · 02 51 83 17 73 · 44@unofamora ● LOIRET - UNAFAM 45 · 02 38 86 17 43 · 45@unofomora ● LOT - UNAFAM 46 · 06 28 19 50 47 · 46@unofomora ● LOT-ET-GARONNE - UNAFAM 47 · 06 71 63 35 83 · 47@unofamora ● LOZÈRE - UNAFAM 48 · 04 66 47 03 14 · 48@unofamora ● MAINE-ET-LOIRE -UNAFAM 49 · 02 41 80 47 79 · 49@ungfam.org ● MARCHE - UNAFAM 50 · 06 04 16 49 30 · 50@ungfam.org ● MARCHE - UNAFAM 51 · 06 73 66 13 02 · 51@unafam.org ● HAUTE-MARNE - UNAFAM 52 · 06 48 39 38 52 · 52@unafam.org ■ MAYENNE - UNAFAM 53 · 02 43 59 08 41 · 53@unafam.org ■ MEURTHE-ET-MOSELLE - UNAFAM 54 · 03 83 53 26 57 · 54@unafam.org ● MEUSE - UNAFAM 55 · 06 70 70 75 81 · 55@unafam.org ● MORBIHAN - UNAFAM 56 · 06 47 47 47 67 · 56@unafam.org ● MOSELLE - UNAFAM 57 · 06 42 39 83 77 · 57@unafam.org ● NIÈVRE - UNAFAM 58 · 03 86 57 97 22 · 58@unafamora ● NORD - UNAFAM 59 · 03 20 56 70 70 · 59@unafamora ● OISE - UNAFAM 60 · 06 72 97 60 91 · 60@unafam.org ● ORNE - UNAFAM 61 · 02 33 66 20 88 · 61@unafam.org ● PAS-DE-CALAIS -UNAFAM 62 · 03 2115 72 42 · 62@unofamora ● PUY-DE-DÔME - UNAFAM 63 · 04 73 92 93 34 · 63@unofamora ■ PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - UNAFAM 64 · 05 40 39 59 07 · 64@ungfam.org ■ HAUTES-PYRÉNÉES - UNAFAM 65 · 05 62 44 02 36 · 65@unafamora ● PYRÉNÉES-ORIENTALES - UNAFAM 66 · 06 88 59 08 62 - 66@unafamora ● BAS-RHIN - UNAFAM 67 · 03 88 65 96 40 · 67@unafam.org ● HAUT-RHIN - UNAFAM 68 · 06 48 86 47 32 · 68@unafam.org ■ RHÔNE - UNAFAM 69 · 04 72 73 41 22 · 69@unafam.org ■ HAUTE-SAÔNE - UNAFAM 70 · 03 84 76 64 40 · 70@unafam.org ● SAÔNE-ET-LOIRE - UNAFAM 71 · 06 41 06 21 75 · 71@unafam.org ● SARTHE - UNAFAM 72 · 02 43 40 44 53 · 72@unafam.org ● SAVOIE - UNAFAM 73 · 09 66 87 91 54 · 73@unafam.org ● HAUTE-SAVOIE -UNAFAM 74 · 04 50 52 97 94 · 74@unafam.org ● PARIS - UNAFAM 75 · 01 45 20 63 13 · 75@unafam.org ● SEINE-MARITIME - UNAFAM 76 · 02 35 62 05 15 · 76@unafam.org ● SEINE-ET-MARNE - UNAFAM 77 · 07 68 48 05 75 · 77@unafam.org ● YVELINES - UNAFAM 78 · 01 39 54 17 12 · 78@unafam.org ● DEUX-SÈVRES - UNAFAM 79 · 05 49 78 27 35 · 79@unafam.org ● SOMME - UNAFAM 80 · 06 70 87 28 52 · 80@unafam.org ● TARN - UNAFAM 81 · 05 63 48 73 29 · 81@unafam.org ● TARN-ET-GARONNE - UNAFAM 82 · 05 63 91 53 44 · 82@unafam.org ● VAR -UNAFAM 83 · 06 52 86 65 76 · 83@unafam.org ● VAUCLUSE - UNAFAM 84 · 07 86 29 97 30 · 84@unafam.org ● VENDÉE - UNAFAM 85 · 06 61 13 09 13 · 85@unafamorg ● VIENNE - UNAFAM 86 · 06 85 19 29 65 · 86@unafamorg ● HAUTE-VIENNE - UNAFAM 87 · 06 81 31 57 29 · 87@unafam.org ● VOSGES - UNAFAM 88 · 03 29 64 05 73 · 88@unafam.org ● YONNE - UNAFAM 89 · 06 28 48 61 81 · 89@unafam.org ● TERRITOIRE DE BELFORT - UNAFAM 90 · 03 84 22 20 84 · 90@unafam.org ● ESSONNE - UNAFAM 91 · 01 64 46 96 21 · 91@unafam.org ● HAUTS-DE-SEINE - UNAFAM 92 · 09 62 37 87 29 · 92@unafamorg ● SEINE-SAINT-DENIS - UNAFAM 93 · 01 43 09 30 98 · 93@unafamorg ● VAL-DE-MARNE - UNAFAM 94 · 01 41 78 36 90 · 94@unafamorg ● VAL-D'OISE - UNAFAM 95 · 01 34 16 70 79 · 95@unafamorg ● GUADELOUPE - UNAFAM 971 · 06 90 36 71 30 · 971@unofam.org ● MARTINIQUE - UNAFAM 972 · 05 96 63 01 48 ● GUYANE - UNAFAM 973 · 05 94 38 27 79 · 973@unafamorg ● RÉUNION - UNAFAM 974 · 06 92 28 83 87 · 974@unafamorg



 Service administratif: 01 53 06 30 43 secretariatdg@unafam.org

• Siège national de l'Unafam : 01 53 06 30 43

• Service Écoute-famille : 01 42 63 03 03

Assistante sociale – secteur Île-de-France: 01 53 06 11 43 isabelle.debiasi@unafam.org

• Permanence Avocats et Psychiatres: 01 53 06 30 43

• Site internet: www.unafam.org

Unafam, Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
(Association reconnue d'utilité publique) 12, villa Compoint - 75017 Paris
Standard 01 53 06 30 43 Écoute-famille 01 42 63 03 03 E-mail secretariatdg@unafam.org

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNAFAM

Présidente Marie-Jeanne Richard Vice-présidentes Brigitte Dephis, Roselyne Touroude Secrétaire Françoise Frelin Secrétaire adjoint François Pilet Trésorière Danièle Loubier Trésorier adjoint Alain Monnier

Julien Angwe-Nze, Rémy Baert, Henri Bernard, Sébastien Bil, Béatrice Borrel, Michel Doucin, Martine Frager-Berlet, Jean, François Giovannetti, Michel Paris, Xavier Mersch, Thérèse Precheur, Denys Priolet, Michel Rigault, Odile Tiers, Serge Vannière, Jocelyne Viateau, Alix Viel

### **RÉALISATION**

Agence Kaolin – 123, rue du Cherche-Midi - 75015 Paris - agencekaolin.com Secrétariat de rédaction Louise Dubois

Direction artistique Émilie Caro Crédits photo iStockphoto, Unafam

Couverture Hadrien Valette, Antique rassurée (116 x 89 cm)